



Programmes conjoints

INRS-UQAM

CYCLES SUPÉRIEURS EN ÉTUDES URBAINES

MAÎTRISE (M.Sc.)
DOCTORAT (Ph.D.)



GUIDE
2009-2010

INRS
Université d'avant-garde

UQÀM

**Bienvenue aux programmes conjoints
INRS-UQAM de deuxième et troisième cycles
en études urbaines**

Vous trouverez dans les pages qui suivent des informations essentielles que nous vous suggérons fortement de lire. Ces informations pourraient vous éviter d'inutiles démarches, voire même des ennuis administratifs. Nous vous invitons donc à bien comprendre les normes et les procédures qui régissent le programme auquel vous avez été admis.

En souhaitant que les études que vous entreprenez aujourd'hui soient fructueuses, nous vous souhaitons la bienvenue!

TABLE DES MATIÈRES

1.	DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU PROGRAMME.....	1
2.	DATES IMPORTANTES – CALENDRIER ACADÉMIQUE 2009-2010.....	3
3.	LOCAUX ÉTUDIANTS	4
4.	SERVICES OFFERTS AU Centre - URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS.....	5
5.	SERVICES OFFERTS À L'UQAM	7
6.	MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES	10
6.1.	Structure du programme de maîtrise en études urbaines Profil avec mémoire (3854)....	13
6.2.	Structure du programme de maîtrise en études urbaines Profil avec stage (3855)	14
6.3.	Procédures relatives au mémoire par article	15
7.	DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES	17
7.1.	Structure du programme de doctorat en études urbaines (3895).....	21
7.2.	Procédures relatives à la thèse par articles.....	21
7.3.	Procédures relatives à l'examen doctoral.....	23
8.	RÉDACTION DE LA THÈSE DE DOCTORAT ET DU MÉMOIRE DE MAÎTRISE.....	25
8.1.	Normes de présentation.....	25
9.	L'ÉTHIQUE.....	26
10.	PLAGIAT ET FRAUDE.....	28
11.	SYSTÈME DE NOTATION.....	30
12.	BOURSES D'ÉTUDES ET SOUTIEN FINANCIER.....	31
13.	PRINCIPALES RESSOURCES PROFESSORALES.....	32
14.	DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS — MAÎTRISE.....	42
15.	DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS — DOCTORAT	48

1. DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU PROGRAMME

DIRECTEUR DES PROGRAMMES CONJOINTS INRS-UQAM ET RESPONSABLE DES PROGRAMMES CONJOINTS À L'UQAM

Richard Morin

Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
Pavillon des Sciences de la gestion
315, Ste-Catherine Est, local R-4950
Montréal (Québec) H2X 3J8

Téléphone : (514) 987-3000, poste 4595
Télécopieur : (514) 987-7827
Courriel : morin.richard@uqam.ca

RESPONSABLE DES PROGRAMMES CONJOINTS POUR L'INRS

Philippe Apparicio

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
385, rue Sherbrooke Est, bureau 6123
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4064
Télécopieur : (514) 499-4065
Courriel : philippe.apparicio@ucs.inrs.ca

GESTION DES DOSSIERS ÉTUDIANTS

Pour l'UQAM

Véronique Israël (par intérim)

Téléphone : (514) 987-3000, poste 4750

Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
Pavillon des Sciences de la gestion
315, Ste-Catherine Est, local R-4950
Montréal (Québec) H2X 3J8

Courriel : israel.veronique@uqam.ca

Pour l'INRS

Kathy Leduc

Téléphone : (514) 499-8261

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
385, rue Sherbrooke Est, bureau 1114
Montréal (Québec) H2X 2C6

Courriel : bureau.etudiants@ucs.inrs.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INRS (Siège social)

Adresse postale
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9

Registrariat INRS

(418) 654-3813
N° sans frais : 1-877-326-5762

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS

385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

UQAM

Adresse postale
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Registrariat UQAM

(514) 987-3000, poste 3132

Comptes étudiants

(514) 987-3000, poste 3739

Département d'études urbaines et touristiques

315, rue Sainte-Catherine Est,
Local R-4950.

MEMBRES DU COMITÉ DES PROGRAMMES 2009-2010

Représentants des professeurs

Philippe Apparicio	Responsable des programmes à l'INRS, professeur, INRS
Richard Morin	Directeur des programmes INRS-UQAM, professeur, UQAM
Anne-Marie Séguin	Professeure, INRS
Georges Tanguay	Professeur, UQAM

Représentants des étudiants (2008-2009) au Comité de programme¹ :

Laurence Liégeois	Doctorante inscrite à l'INRS
Alioune Thiam	Doctorant inscrit à l'UQAM
Anne-Louise Chauvette	Maîtrise, inscrite à l'INRS
Gabrielle Neamtan-Lapalme	Maîtrise, inscrite à l'UQAM

Associations étudiantes

UQAM : adecseur@uqam.ca
INRS-UCS : asso@ucs.inrs.ca

¹ Les représentants étudiants pour 2009-2010 seront nommés en septembre 2009.

2. DATES IMPORTANTES – CALENDRIER ACADÉMIQUE 2009-2010

TRIMESTRE AUTOMNE 2009	
8 septembre	Début des cours - Trimestre automne
15 septembre	Dernier jour pour annulation de cours sans facturation
12 octobre	Congé
26 octobre – 30 octobre	Semaine de lecture
11 novembre	Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec avec facturation pour le trimestre d'automne
21 décembre	Fin des cours – Trimestre d'automne
TRIMESTRE HIVER 2010	
7 janvier	Début des cours – Trimestre d'hiver
14 janvier	Dernier jour pour annulation de cours sans facturation
1 ^e – 7 mars	Semaine de lecture
11 mars	Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec avec facturation pour le trimestre d'hiver
2 et 5 avril	Congés
28 avril	Fin des cours – Trimestre d'hiver
TRIMESTRE ÉTÉ 2010	
3 mai	Début des cours - Trimestre été (session intensive)
7 mai	Dernier jour pour annulation de cours sans facturation
24 mai	Congé
2 juin	Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec avec facturation pour le trimestre d'été
23 juin	Fin des cours – Trimestre d'été (session intensive)

3. LOCAUX ÉTUDIANTS

CENTRE - URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS

Des espaces de travail sont mis à la disposition des étudiants des programmes d'études urbaines inscrits au Centre – Urbanisation Culture Société de l'INRS, entre autres une salle publique équipée d'ordinateurs. Pour plus d'information, consulter le guide d'accueil des étudiants et stagiaires postdoctoraux 2009–2010 ou adressez-vous à bureau.etudiants@ucs.inrs.ca.

UQAM

Les locaux étudiants sont situés au 4^e et 5^e étage (R-4920, R-5215 et R-5220) du Pavillon des sciences de la gestion. Vous y avez accès à des ordinateurs PC et au réseau Internet. Si vous désirez obtenir un bureau, veuillez communiquer avec votre association étudiante : adecseur@uqam.ca. Un dépôt de 5 \$ est exigé pour obtenir une clé.

D'autres locaux peuvent être mis à la disposition des étudiants par certains professeurs-chercheurs.

De plus, le service des bibliothèques offre des places dans des cabinets de travail aux étudiants de deuxième et troisième cycles. Les étudiants qui désirent en faire la demande doivent se procurer le formulaire requis au secrétariat des programmes. Les demandes se font au tout début de la session d'automne.

Vous avez également accès aux laboratoires informatiques de l'École des sciences de la gestion, pavillon J.-A.-De-Sève, local DS_M900, tél. : (514) 987-7049, qui sont équipés d'ordinateurs MAC et PC.

Les étudiants inscrits à l'UQAM disposent d'une boîte de courrier située au local R-4950 (au présentoir de la maîtrise et du doctorat en études urbaines) dans laquelle la correspondance des étudiants du programme est déposée.

4. SERVICES OFFERTS AU CENTRE - URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS

LE BUREAU DES ÉTUDIANTS DU CENTRE - URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS

Le bureau des étudiants du Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS a la responsabilité de l'admission, de l'accueil, de l'inscription et du suivi de tous les étudiants inscrits à l'INRS-UCS dans les différents programmes du Centre. Les différents mandats du bureau concernent :

- l'accueil des étudiants québécois, étrangers et des stagiaires postdoctoraux;
- l'information sur les différents programmes de bourses;
- le soutien à l'organisation des stages;
- le soutien à la valorisation de la recherche étudiante (organisation de colloque, séminaire, etc.);
- le recrutement des étudiants.

Monique Provost est la responsable des affaires académiques et professorales

Tél. : (514) 499-4043

Courriel : monique.provost@ucs.inrs.ca

Bureau : 1102

Kathy Leduc agit à titre de secrétaire aux affaires étudiantes.

Tél. : (514) 499-8261

Courriel : kathy.leduc@ucs.inrs.ca

Bureau : 1114

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU CENTRE - URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS

Le personnel

Alain Borsi, bibliothécaire

Téléphone : (514) 499-4098

Courriel : alain.borsi@ucs.inrs.ca

Ginette Casavant, technicienne en documentation

Téléphone : (514) 499-4017

Courriel : ginette.casavant@ucs.inrs.ca

Linda Joly, agente de bureau

Téléphone : (514) 499-8265

Courriel : linda.joly@ucs.inrs.ca

Horaire 2009

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30;
- Les enregistrements d'emprunts se terminent 15 minutes avant la fermeture.

Le SDIS

Le portail du Service de documentation et d'information spécialisées (SDIS), qui regroupe les services de documentation des centres Eau, Terre et Environnement (ETE), INRS-Institut Armand-Frappier (IAF) et Urbanisation, Culture et Société (UCS), constitue le principal moyen d'accès aux ressources documentaires du centre.

À partir de ce site Internet, vous pourrez accéder au catalogue de bibliothèque, aux périodiques de l'INRS, à différentes bases de données bibliographiques, à des guides d'utilisation (autoformations) sur différents outils bibliographiques, etc. Vous obtiendrez également de l'information sur l'accès à distance à nos ressources (serveur mandataire – proxy).

Vous pouvez accéder au SDIS au <http://sdis.inrs.quebec.ca>.

LE SERVICE INFORMATIQUE

Les étudiants des programmes d'études urbaines inscrits au Centre – Urbanisation Culture Société de l'INRS peuvent obtenir auprès du Service de l'informatique des conseils techniques et un code d'accès aux ordinateurs collectifs du Centre. Pour plus d'information, adressez-vous à informatique@ucs.inrs.ca

ACCÈS À DES ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS

Le Centre dispose des équipements suivants qui peuvent être utilisés par les étudiants selon les règles prévues à cet effet :

- un numériseur au Centre de documentation;
- des appareils de transcription d'entrevues enregistrées;
- un magnétoscope et un téléviseur;
- un projecteur de diapositives.

Exceptionnellement, les étudiants pourront emprunter le projecteur vidéo (acétate électronique) pour faire des présentations pour des événements comme leur soutenance de thèse ou une conférence publique à l'INRS-UCS.

Consultez le guide d'accueil INRS-UCS (2009-2010) pour plus d'informations sur les différents services offerts au Centre (aire de repas, reprographie, etc.).

ACCÈS POUR LES ÉTUDIANTS DU CENTRE - URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS AU CENTRE SPORTIF DE L'UQAM

Les étudiants Centre – Urbanisation Culture Société de l'INRS peuvent profiter des services offerts par le Centre sportif de l'UQAM et ce, au tarif des étudiants de l'UQAM. Pour s'inscrire à ces activités, les étudiants de l'INRS-UCS n'ont qu'à se présenter au comptoir d'accueil du centre sportif, situé au 1212, rue Sanguinet, munis de leur carte d'étudiant de l'Institut.

5. SERVICES OFFERTS À L'UQAM

LE SECRÉTARIAT DE LA MAÎTRISE ET DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

Ce service gère votre dossier étudiant. Vous devez vous y adresser pour :

- un problème d'inscription aux cours;
- une modifications à votre inscription;
- un abandon de cours;
- une demande d'équivalence;
- une prolongation de la durée des études;
- une absence autorisée;
- un désistement du programme.

Local : R-4950 (Pavillon des sciences de la gestion, 315 , rue Sainte-Catherine Est)

Téléphone : (514) 987-3000 poste 4595#

LE REGISTRARIAT

Ce service est notamment responsable de la conservation et de la mise à jour du dossier officiel de l'étudiant, de l'émission périodique des relevés de notes officiels, des listes officielles d'étudiants et des cartes d'étudiants, de l'étude des demandes et des recommandations d'équivalence et de leur sanction, de la transmission des parchemins aux diplômés et de la conservation du dossier universitaire des étudiants inactifs. C'est ce service qui émet :

- les attestations officielles d'inscription ;
- les relevés de notes officiels.

Local : DS-R110 ([Pavillon J.-A.-DeSève](#), 320, rue Sainte-Catherine Est)

Téléphone: (514) 987-3132

LE SERVICE DES COMPTES ÉTUDIANTS DES SERVICES FINANCIERS

C'est ce service qui émet les relevés d'inscription-facture et qui perçoit les droits de scolarité. Pour de plus amples informations sur les services offerts, les heures d'ouverture et les personnes à contacter, consulter le site suivant :

www.servicesfinanciers.uqam.ca/contact.html

LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT ET DES PROGRAMMES (BEP)

Relevant du [Vice-rectorat à la vie académique](#), ce service est notamment responsable :

- du processus des demandes de bourses d'excellence au Conseil canadien de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH);
- et du processus d'évaluation des thèses de doctorat.

Local : D-3300 (Pavillon Athanase-David, 1430, rue Saint-Denis)

Téléphone : (514) 987-7966 (**Johanne Gallagher**, Commis senior gestion des dossiers)

LE SERVICE À LA VIE ÉTUDIANTE

Il offre notamment les services suivants :

- **Accueil des étudiants étrangers**
Diffusion d'informations relatives à leurs droits et obligations en matière de frais de scolarité différentiels, d'assurance, de bourse d'études, d'immigration.
Local DS-2250 (Pavillon J.-A.-De-Sève)
Téléphone : (514) 987-3000, poste 3580,
Courriel : sve-accueil@uqam.ca
- **Aide financière**
Information sur les prêts et bourses,.
Local : DS-R305 (Pavillon J.A.-De-Sève)
Téléphone : (514) 987-3000, poste 4242.
- **Hébergement hors campus**
Banque de données sur les logements à louer, à sous-louer et à partager.
Site internet : <http://hebergement.uqam.ca/>

Pour de plus amples information sur les services offerts, consulter le site suivant :
www.vie-etudiante.uqam.ca/Pages/accueil.aspx

LE SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

Le service des bibliothèques dispose de plus de deux millions de documents divers (livres, périodiques, disques, diapositives, microformes, publications gouvernementales, etc.) dont une grande partie est repérable grâce à VIRTUOSE.

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Local : AM100 (Pavillon Hubert-Aquin, 400, rue Sainte-Catherine Est)
Téléphone : (514) 987-3000, poste 6114
Horaire : www.bibliotheques.uqam.ca/informations/horaire/horaire.html

LE SERVICE DE L'AUDIOVISUEL

Les comptoirs de prêts et dépôts de service disposent d'une vaste gamme d'appareils audiovisuels et d'accessoires en audio, vidéo et photo. Vous pouvez vous procurer ces appareils sur présentation d'une carte d'identité et d'une autorisation écrite du professeur titulaire du cours.

Pavillon des Sciences de la gestion

Local : R-R615
Téléphone : (514) 987-3000, poste 2605

LE SERVICE DE REPROGRAPHIE

Pavillon des Sciences de la gestion

Polycopie : local R612, poste 4155

Imprimerie : local R612, poste 4147

Centre de consultation, de graphisme et d'édition : local R4640, poste 4103

Centre Polyplus : local R630, poste 7011

LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Les étudiants des 2^e et 3^e cycles peuvent y obtenir des conseils techniques et un code d'accès pour les ordinateurs collectifs de l'UQAM (pavillon J.-A.-De-Sève, local DS6110, 987-3124). Ils peuvent également s'inscrire aux séminaires d'une durée de trois heures ou d'une journée portant sur les logiciels de micro-informatique les plus utilisés (987-3114 ou 987-4777). Ils peuvent aussi travailler aux laboratoires des Sciences de la gestion, au local DS-M985, Pavillon J.-A.-De-Sève, où des ordinateurs PC ou MAC sont à leur disposition. Vous pouvez bénéficier de conseils techniques. Il reste toutefois que l'accès aux services de l'informatique n'ayant pas été inclus dans le protocole d'entente INRS-UQAM, ces services ne sont pas disponibles pour l'instant aux étudiants inscrits à l'INRS-UCS.

CENTRE SPORTIF

Les étudiants inscrits à temps complet à l'UQAM sont automatiquement membres du Centre sportif. La cotisation est universelle et obligatoire. Elle est perçue lors du paiement des frais de scolarité.

Les étudiants inscrits à temps partiel à l'INRS sont membres du Centre sportif à la condition de payer des frais qui seront perçus au moment de l'abonnement au Centre sportif.

Adresse : 1212, rue Sanguinet

Téléphone : (514) 987-7678 (98-SPORT)

LA RESTAURATION

L'UQAM dispose d'un service de cafétérias, dont une localisée au Pavillon Athanase-David (D-R100).

Il y a aussi plusieurs cafés étudiants, dont celui de l'École des sciences de la gestion, Le Salon G (dans le corridor sous-terrain qui relie les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin).

6. MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES ²

Programme 3854-3855

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAM. Il comporte deux profils :

- profil avec mémoire (3854)
- profil sans mémoire (3855)

GRADE

M.Sc.

CRÉDITS

45 crédits

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en études urbaines vise à former des étudiants à l'analyse des transformations urbaines, afin qu'ils puissent établir des diagnostics et éclairer des stratégies d'intervention. Les activités pédagogiques s'articulent principalement autour de l'étude des dynamiques économiques et sociales de la ville, de l'examen des politiques urbaines et de l'analyse de l'environnement et du cadre bâti urbains.

Le programme est structuré dans la perspective suivante :

- permettre aux étudiants de faire l'expérience de l'ensemble des étapes de production d'une recherche;
- développer l'autonomie professionnelle des étudiants en leur donnant les outils méthodologiques pour effectuer avec rigueur des recherches de nature théorique et appliquée.

Axes de recherche

Ce programme est multidisciplinaire et les activités de recherche sur lesquelles il s'appuie touchent plusieurs axes thématiques :

- les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire;
- les populations et les flux migratoires;
- les changements des économies urbaines et régionales et la localisation des activités urbaines;
- les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbains;
- la gouvernance locale et métropolitaine; la gestion des infrastructures;
- le tourisme urbain; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture.

À cela s'ajoute des axes de recherche transversaux qui recoupent plus d'une thématique :

- les phénomènes urbains dans le développement international;
- l'analyse comparée des villes;
- la géomatique et les développements méthodologiques de pointe.

² Les diplômes de maîtrise et de doctorat en études urbaines ne permettent pas d'adhérer à l'Ordre des urbanistes et donc de porter le titre d'urbaniste.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, tourisme et loisir, en architecture et design de l'environnement ou en administration, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.*

Tout candidat devra, de plus, avoir réussi au moins un cours de statistique appliquée à des problèmes de recherche, au niveau du premier cycle universitaire ou à un niveau supérieur. Le syllabus de cours devra accompagner la demande d'admission. Le candidat qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, ne satisfait pas à cette exigence pourra se voir imposer un cours d'appoint.

Tout candidat devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Enfin, tout candidat devra soumettre des lettres de recommandations et un texte de trois à cinq pages dans lequel il expose ses motivations et ses intérêts de recherche.

** Seront aussi étudiés les dossiers qui, sans respecter toutes les conditions d'admission, contiennent apparemment assez de points forts pour qu'il soit réaliste de penser que le candidat aura la capacité de réussir. Néanmoins, le fait de ne pas respecter toutes les conditions d'admission constitue une raison suffisante pour que l'admission soit refusée.*

Capacité d'accueil :

Ce programme n'est pas contingenté.

Méthodes de sélection :

Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et d'un texte de trois à cinq pages dans lequel le candidat expose ses intérêts de recherche.

Régime d'études et durée maximale des études :

Temps complet : 2 ans (plus une année de prolongation possible)

Temps partiel : 4 ans (plus une année de prolongation possible)

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les cours et activités obligatoires suivants (12 cr.) :

Première année

- Le cours suivant : [EUR8110](#) Regards sur la ville
- Deux des trois cours suivants* :
 - [EUR8214](#) Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines
 - [EUR8215](#) Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines
 - [EUR8216](#) Méthodes d'analyse du cadre bâti

** Le choix des cours obligatoires se fait avec l'accord du directeur du mémoire ou du stage, ou du tuteur attribué. Le cours non retenu comme cours obligatoire pourra être sélectionné comme cours de spécialisation.*

Pour le profil avec mémoire : [EUR8980](#) Projet de mémoire

Pour le profil avec stage de recherche : [EUR8970](#) Projet de stage de recherche

Deuxième année

Pour le profil avec mémoire : Mémoire de maîtrise (21 crédits)

Le mémoire constitue un exposé des résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de deuxième cycle. Ce mémoire devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche scientifique. Il sera évalué selon les règlements en vigueur.

Pour le profil avec stage de recherche : [EUR8971](#) Stage et rapport de stage de recherche (9 crédits)

Le stage de recherche correspond à un mandat de recherche réalisé en milieu de travail et conduisant à un rapport de stage. Ce rapport devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche appliquée. Il sera évalué selon la politique de stages du programme.

Les cours de spécialisation suivants ³:

Première et deuxième année :

Les étudiants du profil avec mémoire choisissent quatre cours de spécialisation (12 crédits). Ceux du profil avec stage de recherche choisissent huit cours de spécialisation (24 crédits). Ces cours de spécialisation n'ont pas à être choisis dans un seul des blocs de cours présentés ci-dessous. Au contraire, une sélection des cours de spécialisation dans plusieurs blocs est encouragée. De plus, le cours de méthodologie non choisi comme cours obligatoire peut être suivi comme cours de spécialisation.

Bloc 1 : Dynamique économique et sociale de la ville

EUR8220	Mutations des économies urbaines
EUR8222	Économie spatiale et dynamiques urbaines
EUR8224	La dynamique des populations urbaines
EUR8228	Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain
EUR8230	Développement local et communautaire en milieu urbain
EUR8234	Montréal : ruptures et continuités

Bloc 2 : Gestion et planification urbaines

EUR8452	Gouvernance urbaine et développement de la ville
EUR8454	Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines
EUR8456	Planification urbaine et dynamiques de la ville
EUR8458	Transport et mutations urbaines
EUR8464	Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux
EUR8465	Méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines

Bloc 3 : Environnement et cadre bâti urbains

EUR7521	Systèmes d'information géographique appliqués aux études urbaines
EUR8232	Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie
EUR8460	Patrimoine et requalification des espaces urbains
EUR8462	Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain
EUR8466	Traitement de données spatiales et dynamiques des formes urbaines
GEO8251	Morphologie urbaine
GEO7511	Systèmes d'information géographique

Bloc 4 : Séminaires en études urbaines

EUR8511	Séminaire thématique 1
EUR8512	Séminaire thématique 2

³ Les cours et séminaires de spécialisation énumérés ci-dessus, ne peuvent être offerts à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, ils sont répartis sur plusieurs trimestres et sont donc offerts en alternance à chaque année, voire à chaque année et demie.

6.1. Structure du programme de maîtrise en études urbaines Profil avec mémoire (3854)

SCOLARITE (24 CREDITS; 8 COURS)

Cours obligatoires (6 crédits ; 2 cours)

- [EUR8110](#) Regards sur la ville
[EUR8980](#) Projet de mémoire

Bloc méthodologie (6 crédits ; 2 des 3 cours)⁴

- [EUR8214](#) Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines
[EUR8215](#) Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines
[EUR8216](#) Méthodes d'analyse du cadre bâti

Cours de spécialisation (12 crédits ; 4 cours parmi les suivants)

Dynamique économique et sociale de la ville

- [EUR8220](#) Mutations des économies urbaines
[EUR8222](#) Économie spatiale et dynamiques urbaines
[EUR8224](#) La dynamique des populations urbaines
[EUR8228](#) Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain
[EUR8230](#) Développement local et communautaire en milieu urbain
[EUR8234](#) Montréal : ruptures et continuités

Gestion et planification urbaines

- [EUR8452](#) Gouvernance urbaine et développement de la ville
[EUR8454](#) Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines
[EUR8456](#) Planification urbaine et dynamiques de la ville
[EUR8458](#) Transport et mutations urbaines
[EUR8464](#) Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux
[EUR8465](#) Méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines

Environnement et cadre bâti urbains

- [EUR7521](#) Systèmes d'information géographique appliqués aux études urbaines
[EUR8232](#) Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie
[EUR8460](#) Patrimoine et requalification des espaces urbains
[EUR8462](#) Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain
[EUR8466](#) Traitement de données spatiales et dynamiques des formes urbaines
[GEO8251](#) Morphologie urbaine
[GEO7511](#) Systèmes d'information géographique

Séminaires en études urbaines

- [EUR8511](#) Séminaire thématique 1
[EUR8512](#) Séminaire thématique 2

⁴ Les étudiants intéressés par l'axe de recherche du tourisme urbain pourront choisir un cours de spécialisation parmi les cours du programme de maîtrise en gestion et planification du tourisme après autorisation de la direction de ce programme. De plus, les étudiants intéressés par l'axe de recherche «les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbain» et «la ville comme lieu de création et d'expression de la culture» pourront choisir un cours de spécialisation parmi les cours du programme de DESS en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne ou du programme de DESS en design d'événements après autorisation de la direction de ces programmes. Enfin, les étudiants intéressés par l'axe de recherche « les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire» pourront remplacer les cours GEO7511 Systèmes d'information géographique et GEO8251 Morphologie urbaine par un cours du DESS en planification territoriale et développement local.

RECHERCHE ET MEMOIRE DE MAITRISE (21 CREDITS)

6.2. Structure du programme de maîtrise en études urbaines Profil avec stage (3855)

SCOLARITE (36 CREDITS ; 12 COURS)

Cours obligatoires (6 crédits ; 2 cours)

EUR8110	Regards sur la ville
EUR8970	Projet de stage

Bloc méthodologie (6 crédits ; 2 des 3 cours)

EUR8214	Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines
EUR8215	Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines
EUR8216	Méthodes d'analyse du cadre bâti

Cours de spécialisation (24 crédits ; 8 cours parmi les suivants)

Dynamique économique et sociale de la ville

EUR8220	Mutations des économies urbaines
EUR8222	Économie spatiale et dynamiques urbaines
EUR8224	La dynamique des populations urbaines
EUR8228	Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain
EUR8230	Développement local et communautaire en milieu urbain
EUR8234	Montréal : ruptures et continuités

Gestion et planification urbaines

EUR8452	Gouvernance urbaine et développement de la ville
EUR8454	Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines
EUR8456	Planification urbaine et dynamiques de la ville
EUR8458	Transport et mutations urbaines
EUR8464	Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux
EUR8465	Méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines

Environnement et cadre bâti urbains

EUR7521	Systèmes d'information géographique appliqués aux études urbaines
EUR8232	Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie
EUR8460	Patrimoine et requalification des espaces urbains
EUR8462	Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain
EUR8466	Traitement de données spatiales et dynamiques des formes urbaines
GEO8251	Morphologie urbaine
GEO7511	Systèmes d'information géographique

Séminaires en études urbaines

EUR8511	Séminaire thématique 1
EUR8512	Séminaire thématique 2

STAGE (9 CREDITS)

EUR8971	Stage et rapport de stage de recherche
-------------------------	--

6.3. Procédures relatives au mémoire par article

OBJECTIFS

Le « mémoire par article » se distingue du mémoire traditionnel par sa forme, mais non par sa nature fondamentale. Le mémoire par article est en effet soumis au même processus d'évaluation que le mémoire traditionnel, sans égard au fait que l'article soit déjà accepté pour publication.

RÈGLES

De façon générale, donc, les règles de présentation des mémoires éditées par l'INRS et l'UQAM s'appliquent également à un mémoire par article.

S'ajoutent toutefois les règles suivantes :

PROJET DE MÉMOIRE PAR ARTICLE

- La décision de préparer un mémoire par article doit être approuvée par le directeur de recherche et le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).
- Le projet de mémoire doit faire mention de la décision de privilégier un mode de présentation par article et le plan proposé pour le mémoire doit refléter ce choix.

ARTICLES ADMISSIBLES

- Le mémoire doit comprendre un article (deux articles au maximum).
- Au moment du dépôt du mémoire, l'article doit avoir été soumis pour publication à des revues avec comité de lecture par les pairs. Les chapitres de livres ou les textes de communication publiés ou à être publiés dans des actes de colloques ne pourront tenir lieu d'articles.
- L'article doit constituer le chapitre des résultats du mémoire de maîtrise.
- Il n'est pas exigé que l'article ait été publié ni même accepté pour publication.
- Aucun article soumis à une revue avant la réussite du cours '*EUR8980 Projet de mémoire*' ne peut être inclus dans le mémoire.

LANGUE

- L'article doit être rédigé en français ou en anglais. La rédaction de l'article dans une autre langue que le français et l'anglais (l'espagnol par exemple) devra être préalablement soumise et approuvée au sous-comité d'admission et d'évaluation.
- Toutefois, les autres parties du mémoire (voir plus loin) devront être rédigées en français, sauf autorisation expresse et en se conformant aux règles d'exception prévues à l'INRS ou à l'UQAM.

ARTICLE À PLUSIEURS AUTEURS

- Pour qu'un article à plusieurs auteurs soit acceptable, le candidat doit en être l'auteur principal (sa contribution doit être majeure et prédominante) et le premier auteur.
- Dans le cas d'un article à plusieurs auteurs, le candidat doit remplir un formulaire où il fait état de sa contribution à la préparation de l'article en question. Ce formulaire doit être signé par les coauteurs.

PRÉSENTATION DE L'ARTICLE ET DES AUTRES PARTIES DU MÉMOIRE

- Les éléments suivants doivent être intégrés au manuscrit soumis pour l'évaluation du mémoire :
 - le formulaire d'inclusion d'un article dans un mémoire de maîtrise dûment complété;
 - la preuve que l'article a été soumis ou accepté ou publié (courriel ou lettre de l'éditeur de la revue);
- Outre l'article, le mémoire par article comprend les cinq éléments suivants :
 - une longue introduction générale, incluant une présentation de l'objet d'étude, une description de sa contribution à l'avancement des connaissances. Si le mémoire comprend deux articles, l'introduction générale doit comprendre également une présentation des liens qui unissent les deux articles et donnent une cohérence au mémoire;
 - un chapitre de présentation de la problématique et du cadre d'analyse;
 - un chapitre méthodologique bien plus élaboré que la section méthodologique de l'article qui se limite souvent à une ou deux pages;
 - une conclusion générale comprenant une discussion synthèse des résultats de l'article;
 - une bibliographie générale.
- Il n'y a pas de règlement concernant le nombre de pages consacrés à ces chapitres.

7. DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

Programme 3895

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAM.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme comporte quatre-vingt-dix crédits

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en études urbaines vise à former des chercheurs en études urbaines. On entend par là des chercheurs spécialisés dans l'analyse du développement urbain, c'est-à-dire de la mise en valeur des potentiels physiques et humains localisés dans l'espace urbain. Ce programme met l'accent sur l'analyse, dans une perspective tant théorique qu'appliquée, des problématiques urbaines, dans leurs contextes territoriaux variés. Il privilégie les approches pluridisciplinaires et l'analyse critique, de même que l'analyse diagnostique et ses implications en matière d'intervention publique et privée en milieu urbain. Bien qu'ouvert aux apports de toutes les disciplines le programme s'appuie principalement sur les sciences sociales, en particulier la démographie, l'économie, la géographie, la science politique et la sociologie.

Axes de recherche

Le programme et les activités de recherche sur lesquelles il s'appuie touchent donc à plusieurs axes thématiques :

- les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire;
- les populations et les flux migratoires;
- les changements des économies urbaines et régionales et la localisation des activités urbaines;
- les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbains;
- la gouvernance locale et métropolitaine; la gestion des infrastructures;
- le tourisme urbain; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture.

À cela s'ajoutent des axes de recherche transversaux, qui recoupent plus d'une thématique :

- les phénomènes urbains dans le développement international;
- l'analyse comparée des villes;
- les développements méthodologiques de pointe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, environnement, tourisme et loisir, en architecture ou en administration, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée. Le candidat devra présenter, en un exposé d'environ trois mille mots, ses orientations de recherche et l'identification du domaine de recherche dans lequel il entend réaliser sa thèse de doctorat. Le candidat qui fait une demande à partir du Québec devra également soumettre l'accord écrit d'un professeur qui accepte de le diriger. Les candidats qui font une demande de

l'extérieur du Québec sont invités à prendre contact avec un professeur du programme avant de déposer leur demande d'admission; cela n'en constitue pas pour autant une condition d'admission; néanmoins, le comité d'admission devra s'assurer de la pertinence et de la disponibilité d'une ressource professorale pour fin de direction de recherche. Enfin, le candidat devra joindre à son dossier de demande d'admission trois lettres de recommandation. Une entrevue avec le candidat peut être exigée pour fins d'obtention d'informations supplémentaires sur cette question.

Le candidat devra avoir réussi au moins un cours de méthodes de recherche de niveau maîtrise ou l'équivalent. Ce ou ces cours comprendront normalement un volet consacré aux méthodes qualitatives et un volet consacré aux méthodes quantitatives. Le plan de ce ou de ces cours devra accompagner la demande d'admission. Le Sous-comité d'admission et d'évaluation statuera sur le respect de cette condition d'admission en fonction du domaine de recherche de l'étudiant.

Exceptionnellement, un candidat dont le cheminement antérieur ne l'aurait pas suffisamment préparé aux études urbaines pourra se voir imposer un ou plusieurs cours d'appoint.

Par ailleurs, le candidat qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, n'aurait pas rempli l'exigence relative à un cours de méthodes de recherche pourra se voir imposer un ou deux cours d'appoint en méthodes de recherche.

Sont aussi admissibles les candidats qui, sans détenir une maîtrise, auront complété avec succès la première année du programme de maîtrise en études urbaines (c'est-à-dire toutes les activités de scolarité, sauf le mémoire) avec une moyenne d'au moins 3,5 (sur 4,3) et qui, de l'avis du sous-comité d'admission et d'évaluation, auront démontré la capacité et la volonté de mener à terme des études de doctorat. Concrètement, un candidat qui ne détient pas de maîtrise serait admis comme candidat au doctorat moyennant les conditions suivantes :

1. avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,5 ou mieux pour les activités pédagogiques de la scolarité;
2. soumettre un avant-projet de thèse (une vingtaine de pages, indiquant la problématique du projet, le cadre d'analyse, les hypothèses de recherche et la méthodologie appropriée);
3. être appuyé par un directeur de recherche qui accepte de le diriger.

Tout candidat devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

Méthodes de sélection

Évaluation du dossier académique, du texte de présentation auquel est annexé l'accord écrit d'un professeur qui accepte de diriger la recherche du candidat (obligatoire pour les candidatures en provenance du Québec et recommandé pour les candidatures extérieures) et des trois lettres de recommandation. Pour les candidatures de l'extérieur, le Comité d'admission doit s'assurer de l'existence et de la disponibilité d'une ressource professorale pertinente pour fin de direction de recherche.

Au besoin, entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : 4 ans (plus une année de prolongation possible)

Temps partiel : 6 ans (plus deux années de prolongation possible).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le doctorat en études urbaines comporte 90 crédits, dont 66 pour la thèse, 15 pour les cours et séminaires, 3 pour la préparation du projet de thèse et 6 pour l'examen doctoral.

Le cheminement typique proposé est le suivant :

Première année

Premier trimestre (automne) :

[EUR9111](#) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1

[EUR9131](#) Séminaire doctoral 1

Deuxième trimestre (hiver) :

[EUR9212](#) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 2

([EUR9111](#)) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1)

[EUR9232](#) Séminaire doctoral 2

([EUR9131](#)) Séminaire doctoral 1)

Troisième trimestre (automne) :

[EUR9335](#) Séminaire de préparation du projet de thèse

[EUR9111](#) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1;

[EUR9212](#) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 2;

[EUR9131](#) Séminaire doctoral 1;

[EUR9232](#) Séminaire doctoral 2 et cours optionnel ou

[EUR9118](#) Séminaire d'exploration en études urbaines

À ces séminaires et activités s'ajoute :

Au premier ou deuxième trimestre :

Un cours optionnel (ou [EUR9118](#) Séminaire d'exploration en études urbaines)

Ce cours, choisi parmi les cours de deuxième et troisième cycle offerts par l'Université du Québec et d'autres universités, devra être en relation étroite avec le projet de thèse de l'étudiant. Naturellement, les cours de spécialisation du programme de maîtrise en études urbaines constitueront le noyau de la banque de cours optionnels du programme de doctorat. La liste des cours proposés ne sera cependant pas exclusive et il sera loisible aux étudiants de choisir d'autres cours, avec l'approbation du Sous-comité d'évaluation et d'admission.

Deuxième, troisième et quatrième années :

Quatrième trimestre (automne) :

[EUR9840](#) Examen doctoral (6 cr.)

[EUR9335](#) Séminaire de préparation du projet de thèse)

La thèse (soixante-six crédits)

Le nombre de crédits (66) accordés à cette dernière étape reflète la volonté du programme conjoint de former des étudiants capables de faire de la recherche scientifique de haut niveau. Pour assurer un encadrement de qualité, trois crédits sont attribués au séminaire de préparation du projet de thèse, six à l'examen doctoral et soixante-six au produit final. La thèse exposera les résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de troisième cycle. Cette recherche devra apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances et démontrer l'aptitude de l'étudiant à poursuivre par la suite des recherches autonomes. Après dépôt du texte en accord avec le directeur de thèse, l'étudiant sera soumis à une dernière évaluation par un jury qui sera constitué en conformité avec les règlements de l'Université du Québec. La composition du jury de thèse traduira la dimension d'interdisciplinarité rattachée au doctorat en études urbaines. La soutenance publique de thèse est obligatoire.

7.1. Structure du programme de doctorat en études urbaines (3895)

SCOLARITE (24 CREDITS ; 6 COURS ET EXAMEN DOCTORAL)

Cours obligatoires (15 crédits ou 5 cours)

- [EUR9111](#) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1
[EUR9131](#) Séminaire doctoral 1
[EUR9212](#) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 2 (prérequis [EUR9111](#))
[EUR9232](#) Séminaire doctoral 2 (prérequis [EUR9131](#))
[EUR9335](#) Séminaire de préparation du projet de thèse
(prérequis [EUR9111](#); [EUR9212](#); [EUR9131](#) Séminaire doctoral; [EUR9232](#) et cours optionnel ou [EUR9118](#))

Cours optionnel (3 crédits ou 1 cours)

Cours optionnel ou [EUR9118](#) Séminaire d'exploration en études urbaines

Examen doctoral (6 crédits)

[EUR9840](#) Examen doctoral (6 cr.) (prérequis [EUR9335](#))

CREDITS DE RECHERCHE ET THESE (SOIXANTE-SIX CREDITS)

7.2. Procédures relatives à la thèse par articles

OBJECTIFS

La « thèse par articles » se distingue de la thèse traditionnelle par sa forme, mais non par sa nature fondamentale. Cette forme permet à l'étudiant d'aborder un thème sous plusieurs aspects, sans devoir se soumettre à des exigences d'unité aussi strictes que dans la thèse traditionnelle. Accessoirement, elle offre la possibilité d'adopter une présentation plus proche de celle qui est requise aux fins de publication dans les revues savantes. La thèse par articles est cependant soumise au même processus d'évaluation que la thèse traditionnelle, sans égard au fait que l'un ou l'autre des articles soit déjà accepté pour publication.

RÈGLES

De façon générale, donc, les règles de présentation des thèses édictées par l'INRS et l'UQAM s'appliquent également à une thèse par articles. S'ajoutent toutefois les règles suivantes :

PROJET DE THÈSE PAR ARTICLES

- La décision de préparer une thèse par article doit être approuvée par le directeur de recherche et le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).
- Le projet de thèse doit faire mention de la décision de privilégier un mode de présentation par articles et le plan proposé pour la thèse doit refléter ce choix.
- Le plan proposé pour la thèse devra être approuvé par le jury du projet de thèse.

ARTICLES ADMISSIBLES

- La thèse doit comprendre au moins trois, et au plus quatre articles.
- Au moment du dépôt de la thèse, ces trois (ou quatre) articles devront avoir été soumis pour publication à des revues où ils feront l'objet d'une évaluation par les pairs.
- Aux fins de la thèse, les chapitres de livres ou les textes de communications publiées ou à être publiées dans des actes de colloques ne pourront tenir lieu d'articles.
- Il n'est pas exigé que les articles aient été publiés ni même acceptés pour publication.
- Aucun article soumis à une revue avant la date de la première inscription du candidat dans son programme ne peut être inclus dans sa thèse sans l'autorisation du SCAE.
- Un article qui reproduit en partie ou en totalité le contenu d'un mémoire ou d'une thèse antérieurs ne peut pas être inclus dans la thèse.

LANGUE

- L'article doit être rédigé en français ou en anglais. La rédaction de l'article dans une autre langue que le français et l'anglais (l'espagnol par exemple) devra être préalablement soumise et approuvée au sous-comité d'admission et d'évaluation.
- Toutefois, les autres parties de la thèse (voir plus loin) devront être rédigées en français, sauf autorisation expresse et en se conformant aux règles d'exception prévues à l'INRS ou à l'UQAM.

ARTICLES À PLUSIEURS AUTEURS

- Pour qu'un article à plusieurs auteurs soit acceptable, le candidat doit en être l'auteur principal (sa contribution doit être majeure et prédominante) et le premier auteur.
- Dans le cas d'un article à plusieurs auteurs, le candidat doit remplir un formulaire où il fait état de sa contribution à la préparation de l'article en question. Ce formulaire doit être signé par les coauteurs.

AUTRES PARTIES DE LA THÈSE

- Outre les trois (ou quatre) articles, la thèse par articles comprend les cinq éléments suivants :
 - le formulaire d'inclusion d'un article dans une thèse de doctorat dûment complété pour chaque article;
 - une première partie (ou un premier chapitre) incluant une présentation de l'objet de la thèse, une description de sa contribution à l'avancement des connaissances, de même qu'une présentation des liens qui unissent entre eux les articles et donnent une cohérence à la thèse;
 - une discussion synthèse (ou un dernier chapitre) résumant substantiellement le contenu de chacun des articles et faisant ressortir les observations et les conclusions générales qui se dégagent des trois (ou quatre) articles;
 - en annexe, le candidat présentera les informations détaillées, méthodologiques ou autres, qui figurent normalement dans une thèse mais qui ne peuvent trouver place dans les articles étant donné la concision exigée par les revues;
 - une bibliographie générale.
- Il n'y a pas de règlement concernant le nombre de pages consacrés à ces chapitres et annexes.

ÉVALUATION

- Le jury de thèse n'est en aucune façon lié par les évaluations dont un article a été l'objet dans le cadre du processus d'évaluation de la revue à laquelle il a été soumis. Dans le cas d'un article accepté ou publié, il est néanmoins suggéré de soumettre au jury de thèse une copie des rapports d'évaluation.
- Le jury de thèse peut exiger l'exclusion d'un article s'il juge insuffisante la contribution du candidat à sa préparation.
- Le jury de thèse peut exiger des corrections à des articles déjà soumis, acceptés ou même publiés.
- Le jury de thèse peut exiger l'exclusion de certaines parties d'un article s'il juge que leur contenu s'intègre mal dans le manuscrit.

7.3. Procédures relatives à l'examen doctoral

ÉCHÉANCIERS

Sessions admissibles : Hiver, été et automne

DESCRIPTEUR DU COURS

EUR9840 – Examen doctoral (6 crédits)

Dans le cadre de l'examen doctoral, l'étudiant doit faire la démonstration qu'il maîtrise son domaine de recherche à l'intérieur du champ de connaissances des études urbaines et que son projet de thèse répond aux exigences du programme.

L'étudiant doit rédiger un texte, d'une longueur d'environ 15 000 mots, présentant une revue critique des écrits sur son domaine de recherche de même que la problématique de sa thèse, son cadre d'analyse, les questions, objectifs et hypothèses de recherche, la méthodologie appropriée et un échéancier de travail. Il doit de plus, défendre oralement ce texte devant jury et apporter les corrections demandées, s'il y a lieu.

COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé du directeur de recherche et de deux professeurs dont, idéalement, un professeur de l'institution partenaire (différente de l'institution d'attache du directeur).

PROCÉDURE

L'étudiant doit déposer son texte à son directeur de recherche durant la session suivant la réussite du séminaire de préparation de thèse (EUR9335) ou exceptionnellement au courant de l'année qui suit, lequel doit l'approuver pour fin de soutenance.

Dans un premier temps, le directeur de recherche, de concert avec l'étudiant, doit aviser le SCAE de la composition du jury à l'exception du président du jury qui sera désigné par le SCAE.

Le directeur de recherche doit soumettre au SCAE, pour approbation, la composition du jury et suite à l'approbation de celui-ci, le directeur de recherche doit convenir avec eux d'une date et en informer par courriel le secrétariat du programme.

L'étudiant doit remettre au secrétariat du programme une copie de son projet pour chacun des membres du jury plus 2 copies (une copie à classer au dossier de l'étudiant et une copie pour le président du jury). Le secrétariat du programme se charge de faire parvenir aux membres du jury le projet en même temps que la convocation officielle, au moins trois semaines avant la date de la rencontre. Il leur sera alors confirmé : la date de l'examen, le local réservé et le nom du professeur désigné par le SCAE qui agira comme président du jury.

DÉROULEMENT DE LA SOUTENANCE DE L'EXAMEN DOCTORAL

Exposé, par l'étudiant, en deux parties :

La première partie permet au candidat de présenter une revue critique des écrits sur son domaine de recherche à l'intérieur du champ de connaissance des études urbaines (10 minutes) suivi d'une période d'échange avec les membres du jury.

La deuxième partie permet au candidat d'exposer la problématique de sa thèse, son cadre d'analyse, ses questions, ses objectifs et ses hypothèses de recherche, sa méthodologie ainsi que son échéancier (15 minutes) suivi d'une période d'échange avec les membres du jury.

DÉLIBÉRATIONS DU JURY ET NOTATION

En l'absence du candidat, le jury délibère et communique ensuite à l'étudiant ses recommandations. Le jury est invité à faire des suggestions écrites au candidat pour améliorer son projet.

Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec. Dans l'impossibilité d'obtenir un consensus, la règle de la majorité sera appliquée.

La cote S (succès) peut être octroyée sans demande de correction ou ne sera accordée que lorsque le projet incorporera les améliorations souhaitées. Toutefois ces corrections devront être soumises à l'approbation du directeur et du codirecteur de recherche ou des membres du jury selon la recommandation formulée.

L'acceptation de ce projet par le jury engage la responsabilité de l'institution vis-à-vis de l'étudiant.

L'inscription en rédaction de thèse est conditionnelle à la réussite de l'examen doctoral.

DROIT DE REPRISE

L'étudiante, l'étudiant qui subit un échec à l'examen doctoral ou à toute(s) activité(s) en tenant lieu a droit à une (1) reprise. Le droit de reprise s'exerce selon les modalités prévues dans les règlements internes de chaque institution. Un nouvel échec à cette reprise ou le défaut de reprise dans le délai prescrit entraîne l'exclusion du programme.

Dans le cas d'une reprise de l'examen doctoral, le candidat doit resoumettre un texte complet (incluant les deux parties requises). Le candidat et les membres du jury sont invités à tenir compte des commentaires du jury précédent.

8. RÉDACTION DE LA THÈSE DE DOCTORAT ET DU MÉMOIRE DE MAÎTRISE

La **thèse** apporte une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances dans le champ des études urbaines et démontre l'aptitude de l'étudiant à mener, par la suite, des recherches autonomes. Après le dépôt de la thèse, l'étudiant sera soumis à une dernière évaluation par un jury.

Le jury qui procède à l'évaluation de la thèse de doctorat est composé d'au moins quatre membres répartis comme suit :

- deux (2) examinateurs, dont normalement le directeur de recherche, provenant de l'institution d'attache de l'étudiant
- un (1) examinateur provenant de l'autre institution;
- un (1) examinateur provenant de l'extérieur du réseau de l'Université du Québec.

Le **mémoire** démontre la capacité d'analyse critique d'une personne et son aptitude à contribuer à l'évolution d'un domaine de recherche, de création ou d'intervention.

Le jury qui procède à l'évaluation du mémoire de maîtrise est formé d'au moins trois membres :

- un (1) examinateur provenant de l'institution d'attache de l'étudiant, normalement le directeur de recherche;
- un (1) examinateur provenant de l'autre institution;
- un (1) examinateur de l'extérieur de l'INRS et de l'UQAM.

Dans le cas où il y a un directeur et un codirecteur de recherche, ceux-ci ne comptent que pour une seule personne. En ce qui concerne le jury de thèse, au moins deux membres ne doivent pas avoir figuré sur les comités de jury du projet de thèse et de l'examen de synthèse.

8.1. Normes de présentation

POUR L'UQAM :

Guide de présentation des mémoires et des thèses de Chantal Bouthat;
Règlement des études de deuxième et troisième cycles (Règlement no 8), articles 9.2.12, 9.2.13, 9.2.14, 9.2.15, 9.2.16, 9.3, 10.14, 10.15, 10.19, 10.20 et 10.21.
www.instances.uqam.ca/reglements/reglement_8.html

POUR LE CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS :

Guide de présentation d'un mémoire ou d'une thèse. Centre – Urbanisation Culture Société de l'INRS, 2^{ème} édition, sept. 2009
Règlement no 2 des études de cycles supérieurs, articles 4.3, 4.4 et 4.5

9. L'ÉTHIQUE

QUELLES SONT LES RECHERCHES QUI NÉCESSITENT UN EXAMEN ÉTHIQUE?

Tout projet de recherche chez l'humain qui consiste à collecter des renseignements auprès de personnes ou à accéder à des données personnelles sur des individus qui ne sont pas accessibles publiquement et qui ont été généralement recueillies dans un autre but que celui de la recherche. Il peut s'agir d'un projet individuel ou d'équipe, partie intégrante ou non d'une programmation de recherche.

RECHERCHES IMPLIQUANT LA COLLECTE DE DONNÉES CHEZ L'HUMAIN

Examen et approbation des aspects éthiques des projets de mémoire et de thèse

Si votre projet de mémoire ou de thèse nécessite, par exemple :

- de poser des questions à des personnes, que ce soit par lettre, enquête, questionnaire écrit ou entrevue directe (individuelle ou en groupe);
- d'utiliser des documents ou des banques de renseignements sur des personnes qui ne sont pas publiquement accessibles;
- d'observer un rendement par le biais de mises en situation, des comportements humains, directement ou indirectement, à l'exclusion des observations faites dans un lieu public et dans le plus strict anonymat (par exemple, l'observation des comportements sociaux d'individus fréquentant un site public particulier);
- d'administrer des tests ou des activités de mesure psychométrique, physique, intellectuelle ou autre;
- d'administrer des substances ou des produits, faire des prélèvements ou utiliser des matières biologiques;
- d'effectuer des tests physiques;
- développer et appliquer une procédure clinique, thérapeutique ou autre.

Vous devez faire les démarches nécessaires en vue de l'obtention d'un certificat d'éthique.

POUR LES ÉTUDIANTS DE L'INRS

Avant d'entreprendre une recherche pour leur mémoire ou leur thèse impliquant des êtres humains, les étudiants doivent s'assurer de respecter la *Politique d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS*, et d'avoir reçu, de la part du Comité d'éthique en recherche (CÉR) de l'INRS, un certificat d'éthique dûment signé. Le seul cas où ils n'ont pas à soumettre leur projet de recherche au CÉR est lorsqu'ils œuvrent directement pour un chercheur qui a obtenu un certificat d'éthique indiquant leur participation à la recherche (réf. articles 14.1 et 14.2).

Les modalités et les formulaires à compléter se trouvent sur le site intranet de l'INRS : <http://intranet.inrs.quebec.ca/index.jsp?page=Recherche>

Pour toute question, les étudiants sont invités à discuter avec leur directeur de recherche. Ils peuvent aussi contacter Simon-Pierre Ratté, simon-pierre.ratte@adm.inrs.ca secrétaire du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains (CÉR) de l'INRS (418 654-3845). Il est également possible de rencontrer M. Ratté à Montréal où il assure quelques jours de présence ou encore à son bureau de Québec. Prière de prendre rendez-vous avec lui par courriel.

POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UQAM

Pour approbation de votre certificat éthique, vous devez acheminer une copie papier et une copie électronique des documents au secrétariat des programmes. Vos documents seront alors transmis au Comité d'éthique de la recherche du département d'études urbaines et touristiques.

Formulaires : www.recherche.uqam.ca/ethique/humains-formulaire-etudiants.doc.

Vous avez la responsabilité d'effectuer les démarches nécessaires en vue de faire approuver les aspects éthiques de votre projet avant de commencer votre travail sur le terrain. Le recrutement des sujets de recherche ne peut débuter que lorsque votre direction de recherche et ce comité auront donné leur autorisation.

Pour informations complémentaires : www.recherche.uqam.ca/ethique/humains-cadre-normatif.htm

10. PLAGIAT ET FRAUDE

Le Comité de programme tient à rappeler les éléments suivants concernant le plagiat et la fraude.

INFRACTION

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, constitue notamment une infraction le fait de poser ou tenter de poser l'un des actes suivants, ou le fait d'y participer :

LISTE NON LIMITATIVE DES INFRACTIONS

- a) la substitution de personnes;
- b) l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- c) la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors que ce travail constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant;
- d) l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisé, ou encore d'une évaluation non méritée;
- e) la possession ou l'utilisation avant ou pendant un examen de tout document ou matériel non autorisé;
- f) l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- g) l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- h) la falsification d'un document notamment d'un document transmis à l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne quelles que soient les circonstances;
- i) la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

DÉNONCIATION

Les dénonciations anonymes ne sont ni souhaitées, ni encouragées par le sous-comité d'admission et d'évaluation. On invite plutôt les étudiants à s'adresser (par courriel, par téléphone ou en personne) au professeur responsable local ou au directeur du programme.

SANCTIONS

L'étudiant qui commet une infraction peut se voir imposer l'une ou plusieurs des sanctions suivantes :

- a) l'avertissement;
- b) l'échec au travail, au test ou à l'une des composantes de l'évaluation, avec droit de reprise;
- c) l'échec au travail, au test ou à l'une des composantes de l'évaluation, sans droit de reprise;

- d) l'échec au cours ou à l'activité créditée;
- e) l'obligation de réussir de trois (3) à six (6) crédits additionnels, hors programme, afin d'obtenir son grade, diplôme, certificat ou attestation; les cours doivent être identifiés;
- f) sa suspension, soit du programme ou de toute autre activité de l'Université, pour une période maximale de six (6) sessions consécutives;
- g) son expulsion de l'Université pour une période de cinq (5) ans.

11. SYSTÈME DE NOTATION

Afin de favoriser une harmonisation des pratiques de notation des professeurs, le Comité des programmes propose quelques repères permettant de donner un sens aux notes attribuées aux étudiants.

Balises

- Le règlement général n° 3 de l'Université du Québec concernant les études de cycles supérieurs et de la recherche fixe le seuil minimum de passage à 2,5. De plus, une moyenne cumulative inférieure à 3,0 peut entraîner une restriction dans la poursuite des études.
- Le règlement relatif au programme de Doctorat en études urbaines exige une moyenne cumulative de 3,2 pour qu'un étudiant puisse passer automatiquement de la première à la deuxième année.
- En pratique, un étudiant doit avoir une moyenne cumulative de 3,7 pour avoir une chance d'obtenir une bourse d'un organisme subventionnaire.
- L'équivalent numérique des notes littérales, qui sert à calculer la moyenne cumulative, est donné par le règlement des études avancées de l'UQAM; cette correspondance est reproduite au tableau-repère donné plus loin.

Le tableau suivant pourrait résumer les repères numériques et interprétatifs que les professeurs se donnent :

Notation littérale	Équivalent numérique	Correspondance en pourcentage	Centiles cumulatifs (%)
A+	4,3	95-100	10
A	4,0	90-94	25
A-	3,7	85-89	50
B+	3,3	82-84	75
B	3,0	78-81	90
B-	2,7	75-77	100
C+	2,3	72-74	
C	2,0	70-71	
E	0,0	<70	

12. BOURSES D'ÉTUDES ET SOUTIEN FINANCIER

Plusieurs bourses d'études sont offertes pour venir en aide aux étudiants de maîtrise et de doctorat.

BOURSES DES PROGRAMMES (s'adressent aux étudiants inscrits tant à l'INRS qu'à l'UQAM)

Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études – FARE

Lors de l'étude des demandes d'admission, le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) dispose de six bourses à la maîtrise (trois par institution) et quatre bourses au doctorat (deux par institution) pour les nouveaux admis. Ces bourses sont octroyées par le SCAE sur la base de l'excellence des dossiers et selon les critères suivants : lettre de motivation, lettres de recommandation, dossier académique. Ces bourses sont renouvelables sous certaines conditions.

BOURSES EXTERNES

Des bourses de maîtrise et de doctorat au mérite sont offertes par le Conseil de recherche en sciences humaines et le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. Consultez les sites web de ces organismes pour plus d'information.

BOURSES D'EXEMPTION

Quelques bourses d'exemption des frais de scolarité majorés pour étudiants étrangers sont disponibles tant à l'INRS qu'à l'UQAM.

À l'UQAM, adressez-vous au Service des relations internationales, local D-3500.

À l'INRS, adressez-vous au Bureau des étudiants bureau.etudiants@ucs.inrs.ca.

AUTRE SOUTIEN FINANCIER OFFERT À L'INRS

L'INRS encourage l'intégration des étudiants dans les équipes de recherche des professeurs : des suppléments de bourses, des stages d'été rémunérés sont ainsi offerts aux étudiants. Des bourses de spécialisation sont aussi offertes sur des thèmes précis, variables chaque année.

AUTRE SOUTIEN FINANCIER OFFERT À L'UQAM

Assistanat de recherche et correctorat : des fonds sont disponibles auprès des professeurs-chercheurs. Enseignement de cours : deux cours par année (aux baccalauréats en urbanisme et en tourisme) sont réservés pour les étudiants du doctorat (les étudiants intéressés doivent obtenir l'accord des directions du programme de doctorat, du département d'études urbaines et touristiques et du programme de baccalauréat concerné).

POUR PLUS D'INFORMATION

Consulter le site *Espace Recherche création de l'Université du Québec* qui répertorie (vous pouvez aussi vous y abonner) les différentes bourses offertes : www.quebec.ca/espace/

À l'UQAM, vous pouvez aussi obtenir de l'information sur les bourses sur le site du BEP sous la rubrique **soutien financier** : www.bep.uqam.ca

À l'INRS, vous pouvez aussi consulter le Bureau des étudiants : bureau.etudiants@ucs.inrs.ca.

13. PRINCIPALES RESSOURCES PROFESSORALES

Des programmes conjoints de maîtrise et doctorat en études urbaines UQAM-INRS

* Professeurs habilités à diriger et codiriger des mémoires et codiriger des thèses.

** Professeurs habilités à diriger et codiriger des mémoires et des thèses.

NOM DU PROFESSEUR

INTÉRÊTS DE RECHERCHE

APPARICIO, Philippe**

Doctorat en géographie sociale

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS

(514) 499-4064

philippe.apparicio@ucs.inrs.ca

- Analyse spatiale, cartographie dynamique, fusion de données
- Logement social, pauvreté urbaine, qualité de vie intra-urbaine, ségrégation urbaine
- Systèmes d'information géographique
- Télédétection

ARCHAMBAULT, Yves*

Maîtrise en urbanisme

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM

(514) 987-3000, poste 3952

archambault.yves@uqam.ca

- Études d'impact
- Études environnementales
- Instruments d'urbanisme

BÉDARD, François*

Doctorat en sciences de gestion

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM

(514) 987-3000, poste 6940

bedard.francois@uqam.ca

- Tourisme : distribution et technologie
- Technologie dans les services
- Tourisme international

BÉDARD, Mario**

Doctorat en géographie

Département de géographie, UQAM

(514) 987-3000, poste 3025

bedard.mario@uqam.ca

- Géographie des paysages
- Géographie culturelle
- Géographie fondamentale
- Géographie urbaine
- Aménagement du territoire

BÉLANGER, Alain *

Doctorat en Géographie

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS

(514) 499-4023

alain.belanger@ucs.inrs.ca

- Fécondité;
- Vieillesse et migration
- Santé et épidémiologie
- Perspectives démographiques
- Microsimulations

BÉLANGER, Hélène*
Ph.D. études urbaines

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM
(514) 987-3000, poste 5080
belanger.helene@uqam.ca

- Logement et chez-soi
- Trajectoires résidentielles
- Gentrification
- Espaces public

BOUDREAU, Julie-Anne**
Ph.D., études urbaines

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4072
julie-anne.boudreau@ucs.inrs.ca

- Sentiment d'insécurité
- Mobilisation sociopolitique
- Gouvernance métropolitaine
- Recomposition de l'État
- Peur et gestion du risque dans les villes

BROUDEHOUX, Anne-Marie**
Ph.D., architecture

École de design,
UQAM
(514) 987-3000, poste 2637
broudehous.anne-marie@uqam.ca

- Urbanisme
- Image de la ville
- Marketing urbain
- Chine
- Identité

CHARBONNEAU, Johanne**
Ph.D., science politique

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4002
johanne.charbonneau@ucs.inrs.ca

- Sociologie urbaine
- Espace social : famille, réseaux, don, entraide
- Politiques sociales, interventions sociales et protection de la jeunesse
- Immigration
- Évaluations de programmes

CLOUTIER, Marie-Soleil *
Doctorat en Géographie

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4096
marie-soleil.cloutier@ucs.inrs.ca

- Système d'information géographique analyse spatiale, modélisation spatiale
- Sécurité routière, piétons et cyclistes
- Mobilité individuelle et familiale
- Géographie de la santé, analyse du risque en santé, représentation du risque.

COLLIN, Jean-Pierre**
Ph.D., histoire

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4041
jean-pierre.collin@ucs.inrs.ca

- Histoire urbaine et histoire sociale
- Institutions municipales et métropolitaines
- Financement des services publics locaux

DANSEREAU, Francine**

Maîtrise en sociologie
(équivalence de doctorat)

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4039

francine.dansereau@ucs.inrs.ca

- Sociologie urbaine et habitat
- Appropriation de l'espace
- Politique de logement et d'aménagement urbain
- Immigration, identité ethnique et espace urbain

DELORME, Pierre*

Ph.D., science politique

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM

(514) 987-3000, poste 3051

delorme.pierre@uqam.ca

- Politique urbaine
- Gouvernance
- Administration publique
- Montréal

DUGUAY, Benoît*

Ph.D., communication

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM

(514) 987-3000, poste 8171

duguay.benoit@uqam.ca

- Consommation et image de soi
- Évolution de l'imaginaire collectif, des attentes et des tendances
- Influence des communications et des technologies dans la formation des attentes

FROHN, Winnie**

Ph.D., philosophie

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM

(514) 987-3000, poste 4708

frohn.winnie@uqam.ca

- Conciliation famille - travail
- Aménagement urbain et régional et qualité de vie
- Femmes et ville
- Politiques municipales

GALLANT, Nicole **

Doctorat en Science politique

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(418) 687-6437

nicole.gallant@ucs.inrs.ca

- Jeunes
- Minorités ethnoculturelles
- Réseaux sociaux
- Citoyenneté et représentation
- Identités culturelles
- Peuples autochtones
- Francophonie canadienne
- Immigration hors métropole
- Sociabilité et Internet

GERMAIN, Annick**

Ph.D., sociologie

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4004

annick.germain@ucs.inrs.ca

- Sociologie urbaine
- Aménagement (patrimoine urbain, espaces publics, architecture et urbanisme)
- Espace social : habitat, quartiers et milieux de vie
- Immigration

<p>GODIN, Benoît** Doctorat en science technologie-société (STS)</p> <p>Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4074 benoit.godin@ucs.inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Politique scientifique et technologique - Innovation - Scientométrie - Sociologie de la science - Pôles technologiques
<p>GUAY, Pierre-Yves** Ph.D., sociologie</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 6748 guay.pierre-yves@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planification urbaine et régionale - Étude d'impact sur l'environnement et perception des risques - Mondialisation économique et firmes transnationales - Zones franches industrielles d'exportation
<p>HAMEL, Pierre J.** Doctorat en économie et sociologie du travail</p> <p>Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4014 pierre.hamel@ucs.inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Finances publiques locales - Financement et gestion des infrastructures urbaines (aqueduc et égouts) - Logement (spéculation, propriété d'occupation, enrichissement des propriétaires occupants) - Marché foncier (terrains vacants) - Environnement (développement urbain viable, méthodologies d'évaluation des impacts environnementaux)
<p>HANNA, David B.** Ph.D., géographie</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 7035 hanna.david@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Morphologie urbaine - Patrimoine urbain - Géo-architecture - Géographie urbaine et historique
<p>HARVEY, Fernand** Ph.D., sociologie</p> <p>Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS (418) 687-6430 fernand.harvey@ucs.inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Culture régionale, régions culturelles, pratiques culturelles - Études québécoises - Transmission de la culture - Mondialisation et culture
<p>JOLIN, Louis* Doctorat en droit des affaires</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 7041 jolin.louis@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre institutionnel et juridique du tourisme - Tourisme social - Tourisme et associations

JUNCA-ADENOT, Florence*
Ph.D., sciences économiques

Professeure associée
Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM
(514) 987-3000, poste 2264
junca-adenot.florence@uqam.ca

- Transport urbain et aménagement du territoire
- Gestion de projet
- Gouvernance
- TOD (Transit Oriented Development)

KLEIN, Juan-Luis**
Ph.D., géographie

Département de géographie, UQAM
(514) 987-3000, poste 8909
klein.juan-luis@uqam.ca

- Développement local et planification régionale
- Territoire et politique
- Territorialité des mouvements sociaux

LATENDRESSE, Anne*
Doctorat en études urbaines

Département de géographie, UQAM
(514) 987-3000, poste 8205
latendresse.anne@uqam.ca

- Développement local, développement économique communautaire
- Développement international
- Démocratie locale, participation publique aux affaires urbaines
- Territorialisation et mouvements sociaux

LATOUCHE, Daniel**
Ph.D., science politique

Professeur honoraire
Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4005
daniel.latouche@ucs.inrs.ca

- Analyse des politiques et prospective
- Relations fédérales/provinciales
- Sociologie des arts et de la culture en milieu urbain
- Politique et économie des télécommunications
- Prospective et politique scientifique
- Ethnicité et immigration
- Villes et mondialisation

LEDENT, Jacques**
Ph.D., planification urbaine

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4040
jacques.ledent@ucs.inrs.ca

- Démographie spatiale et modélisation démographique
- Redistribution spatiale de la population et migration interrégionale
- Formation et dissolution des familles/ménages (modélisation)

LEFEBVRE, Sylvain**
Ph.D., études urbaines

Département de géographie, UQAM
(514) 987-3000, poste 1716
lefebvre.sylvain@uqam.ca

- Géographie urbaine
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Géopolitique internationale
- Développement local et régional
- Tourisme et loisirs

LELOUP, Xavier**

Docteurat en sociologie urbaine

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4030xavier.leloup@ucs.inrs.ca

- Habitat et logement,
- Ville et immigration
- Pauvreté urbaine
- Mode de vie et quartier

LEMELIN, André**

Ph.D., économique

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4042andre.lemelin@ucs.inrs.ca

- Économie urbaine et analyses quantitatives

LÉVESQUE, Carole**

Ph.D., anthropologie

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4094carole.levesque@ucs.inrs.ca

- Peuples autochtones
- Savoirs des autochtones
- Développement durable
- Intégration communautaire
- Environnement social

MORIN, Richard**

Docteurat en urbanisme

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM

(514) 987-3000, poste 4595

morin.richard@uqam.ca

- Sociologie urbaine et urbanisme
- Développement communautaire, développement local et développement régional
- Revitalisation des quartiers anciens, exclusion et marginalité sociales, insertion urbaine
- Politiques urbaines et stratégies résidentielles des ménages

MORISSET, Lucie K.**

Docteurat en histoire de l'architecture (forme urbaine)

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM

(514) 987-3000, poste 4585

morisset.lucie@uqam.ca

- Histoire de l'architecture
- Histoire de la forme urbaine
- Identité culturelle, tourisme et paysage construit
- Patrimoine urbain

NOPPEN, Luc**

Docteurat en histoire de l'architecture

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM

(514) 987-3000, poste 2562

noppen.luc@uqam.ca

- Patrimoine urbain
- Histoire de l'architecture du Québec
- Histoire de l'architecture moderne et contemporaine
- Histoire de l'architecture classique

PARAZELLI, Michel**
Ph.D., études urbaines

École de travail social, UQAM
(514) 987-3000, poste 2746
parazelli.michel@uqam.ca

- Pratiques urbaines juvéniles et marge sociale
- Pratiques d'appropriation de l'espace et populations marginalisées
- Éthique et gestion urbaine de la marginalité
- Habitat en milieu interculturel et développement social
- Pratiques collectives de médiation sociale démocratique

PARÉ, Sylvie**
Doctorat en sociologie, relations ethniques

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM
(514) 987-3000, poste 4535
pare.sylvie@uqam.ca

- Gestion de la diversité dans le contexte municipal
- Marché immobilier et ségrégation résidentielle ethnique
- Entrepreneurat ethnique, femmes entrepreneures et immigration

PILETTE, Danielle**
Ph.D., aménagement

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM
(514) 987-3000, poste 8544
pilette.danielle@uqam.ca

- Cadre institutionnel territorial
- Planification stratégique
- Tourisme urbain
- Finances et fiscalité territoriales

POIRIER, Christian *
Doctorat, Institut d'études politiques de Bordeaux

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4092
christian.poirier@ucs.inrs.ca

- Villes et culture
- Politiques culturelles - diversité culturelle
- Groupes d'intérêt, associations et coalitions
- Analyse des organisations et institutions culturelles
- Cinéma et industries culturelles

POITRAS, Claire**
Ph.D., aménagement

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4037
claire.poitras@ucs.inrs.ca

- Réseaux techniques urbains (télécommunications)
- Histoire urbaine et métropolitaine
- Aménagement et planification urbaine

POLÈSE, Mario**
Ph.D., aménagement urbain et régional

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4070
mario.polese@ucs.inrs.ca

- Économie urbaine et développement
- Localisation des services et activités de bureau : développement économique urbain; commerce interrégional et international des services
- Développement régional
- Économie montréalaise
- Développement international

ROSE, Damaris**
Ph.D., géographie

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4028
damaris.rose@ucs.inrs.ca

- Géographie urbaine et sociale
- Restructuration économique et stratégies des ménages
- Rapports sociaux de sexe et structures urbaines
- Évolution des quartiers centraux et multiethniques
- Politique de logement
- Méthodes qualitatives

SAINT-PIERRE, Diane**
Ph. D., administration publique

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(bureau Québec)
(418) 687-6413
diane.saint-pierre@ucs.inrs.ca

- Analyse comparative des politiques culturelles
- Gestion publique de la culture
- Gouvernance
- Acteurs sociaux et groupes de pression
- Cultures régionales et identités culturelles
- Analyse historique institutionnelle

SARRASIN, Bruno*
Doctorat., science politique

Département d'études urbaines et touristiques
(514) 987-3000 poste 7075
sarrasin.bruno@uqam.ca

- Écotourisme et protection de la biodiversité
- Prévision et prospective du tourisme;
- Tourisme en Afrique subsaharienne et au Vietnam.

SÉGUIN, Anne-Marie**
Ph.D., géographie

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4047
anne-marie.seguin@ucs.inrs.ca

- Pauvreté, exclusion sociale et ségrégation
- Politiques sociales urbaines
- Qualité de vie intra-urbaine
- Vieillesse et gouvernance locale
- Habitat et quartiers fermés

SÉNÉCAL, Gilles**
Ph.D., géographie

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4073
gilles.senecal@ucs.inrs.ca

- Environnement urbain et aménagement
- Développement durable et qualité de vie
- Péri-urbanisation
- Espaces verts urbains
- Politiques urbaines en environnement

SHEARMUR, Richard**
Ph.D., géographie

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-4052
shearmur.richard@ucs.inrs.ca

- Économie urbaine
- Développement régional
- Navettage
- Analyse spatiale

TANGUAY, Georges**
Ph.D., économique

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM
(514) 987-3000, poste 2123
tanguay.georges@uqam.ca

- Économie publique
- Économie de l'environnement
- Économie urbaine

TELLIER, Luc-Normand**
Ph.D., science régionale

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM
(514) 987-3000, poste 8554
tellier.luc-normand@uqam.ca

- Économie spatiale
- Processus de localisation et urbanisation
- Méthodes d'évaluation
- Pays en développement

TRÉPANIÉ, Michel**
Ph.D., sociologie

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
(514) 499-8253
michel.trepanier@ucs.inrs.ca

- Sociologie et histoire des sciences et de la technologie
- Politique scientifique, politique technologique
- Retombées technologiques des activités de R-D
- Choix technologiques dans les projets d'infrastructures urbaines

TRUELLE, Catherine*
Ph. D., science politique

Département de géographie, UQAM
(514) 987-3000 poste 5042
trudel.catherine@uqam.ca

- Géographie sociale et urbaine
- transformation des milieux de vie
- Environnement
- Démocratie participative
- Sociologie urbaine
- gouvernance territoriale
- développement humain des milieux de vie
- processus d'humanisation des villes
- activités conflictuelles et activités de protestation

TURCOTTE, Marie-France*
Ph.D., administration

Département stratégie des affaires, UQAM
(514) 987-3000, poste 4530
turcotte.marie-france@uqam.ca

- Responsabilité sociale de l'entreprise
- Développement durable
- Commerce équitable
- Nouveaux mouvements sociaux économiques
- Consensus
- Écotourisme et tourisme durable
- Initiatives multipartites
- Finance éthique

WAAUB, Jean-Philippe**
Doctorat en aménagement

Département de géographie, UQAM
(514) 987-3000, poste 8908
waaub.jean-philippe@uqam.ca

- Évaluation environnementale
- Analyse multi-critères
- Inventaire biophysique
- Développement régional

WEISS-ALTANER, Éric*
Ph.D., City and Regional Planning

Département d'études urbaines et touristiques,
UQAM
(514) 987-3000, poste 8514
weiss-altaner.eric@uqam.ca

- Urbanisation
- Population et développement

14. DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS — MAÎTRISE

EUR7521 Systèmes d'information géographique appliqués aux études urbaines

Ce cours a pour objectif principal l'apprentissage des principaux concepts et méthodes des systèmes d'information géographique (SIG) appliqués au domaine des études urbaines, étant donné que les SIG sont des outils méthodologiques de plus en plus incontournables en études urbaines. L'étudiant acquerra les compétences nécessaires pour concevoir, structurer, manipuler, visualiser, une base de données spatiales dans un SIG en lien avec une problématique urbaine.

EUR8110 Regards sur la ville

Ce cours présente une synthèse des principaux courants de pensée sur la ville en sciences sociales. La question «Qu'est-ce que la ville?» sert de fil conducteur au survol des grandes idées. La contribution de diverses disciplines à l'éclairage du phénomène urbain est soumise à une réflexion critique de même que l'objectif d'interdisciplinarité des études urbaines. L'étudiant sera confronté aux textes classiques et aux nouveaux courants en études urbaines. L'accent est également mis sur les similitudes et contrastes entre les villes des pays industrialisés du Nord et celles des pays en développement du Sud. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8214 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines

Ce cours vise l'apprentissage de la démarche scientifique et du processus de recherche en sciences sociales. Le cours fournira aux étudiants les outils épistémologiques et méthodologiques de base dont ils auront besoin pour la conception et la mise en oeuvre d'un projet de recherche. Le cours traitera de la préparation d'une proposition de recherche et abordera, dans ce cadre, les questions relatives à l'éthique de la recherche touchant des sujets humains. Les étudiants seront initiés aux méthodes de cueillette, de traitement et d'analyse de l'information les plus usuelles en études urbaines. L'accent sera mis sur les approches qualitatives : l'entretien, l'observation, l'analyse de sources documentaires, etc. La présentation de chacune de ces méthodes abordera les façons de faire mais également leurs limites et leurs problèmes.

EUR8215 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines

Ce cours poursuit deux objectifs : premièrement, apprendre, à l'aide de nombreux exemples empiriques tirés d'articles scientifiques, comment les approches quantitatives généralement utilisées en sciences sociales (par exemple, les nombres indices, les mesures de concentration et de dissimilarité, les méthodes de classification et les méthodes statistiques, y compris l'analyse de tableaux de contingence, l'analyse de variance, l'analyse de régression et les méthodes factorielles) peuvent être appliquées à l'étude des phénomènes urbains et régionaux; deuxièmement, comprendre et appliquer certaines méthodes spécifiques à l'analyse de ces phénomènes (par exemple, l'analyse structurelle-résiduelle, l'analyse de la base économique, diverses méthodes d'analyse spatiale dont les méthodes factorielles et les méthodes de classification/localisation, de dispersion, de spécialisation, d'analyse gravitationnelle, etc.). Ce cours comprend des exposés magistraux et des séances de travaux pratiques.

EUR8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti

Ce séminaire a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une compétence méthodologique dans le champ de l'analyse du cadre bâti. Le premier bloc, composé d'exposés et de discussions autour de lectures, propose l'exploration de la méthodologie générale de la recherche appliquée à l'analyse du cadre bâti (méthodologie historico-interprétative). Les étudiants sont conviés à articuler le cadre conceptuel d'ensemble dans lequel s'inscrira leur projet de recherche. Le deuxième bloc du séminaire est consacré à la présentation et à la discussion de diverses approches en analyse du cadre bâti (morphogenèse, typomorphologie et analyses structuralistes, analyses du paysage urbain et de ses représentations, analyse et évaluation de projet); présentations et discussions seront appuyées par des études de cas. Les lectures et discussions permettront aux étudiants de mettre en place une méthodologie particulière pour définir leur projet et articuler leurs recherches.

[EUR8220](#) **Mutations des économies urbaines**

Ce cours vise l'approfondissement des connaissances en matière d'économie urbaine. Les origines économiques de la ville et de l'urbanisation. Économies et déséconomies d'agglomération. Le défi urbain des pays en développement. La transformation de la forme urbaine : localisation industrielle et résidentielle. La rivalité banlieue-centre ville. L'origine des disparités économiques régionales. Modèles d'impact économique : multiplicateurs régionaux, modèles interrégionaux, input-output. Analyse des structures industrielles urbaines et de leur évolution, y compris la construction d'indices et de mesures. L'efficacité des politiques de développement économique local. Les relations entre la culture et l'économie. Le cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

[EUR8222](#) **Économie spatiale et dynamiques urbaines**

Ce cours vise à approfondir la théorie économique spatiale comme discipline et le raisonnement mathématique comme outil de réflexion théorique. Les quatre grands volets de la théorie économique spatiale : la théorie de la localisation; la théorie des systèmes urbains; la théorie de la rente foncière; la théorie des flux dans l'espace. L'interaction structurante des conditions de la mobilité (transport) et de celles de l'immobilité (foncier). La contribution de l'économie spatiale à la compréhension des effets de système observés dans le développement économique (par opposition aux effets liés au jeu des acteurs). La théorie économique spatiale face aux grands phénomènes urbains actuels : universalité de l'urbanisation, la dichotomie «centre-périphérie», inertie spatiale, étalement urbain, «trou de beigne», rôle des distances dans l'intégration des tissus urbains, différences observées dans la localisation des groupes sociaux à l'intérieur des villes européennes et nord-américaines, délocalisation des activités économiques, mondialisation, émergence et déclin des centres urbains dominants, logique supranationale de l'évolution des systèmes urbains, urbanisation dans les pays en développement. Ce cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussion et une ou des sorties sur le terrain.

[EUR8224](#) **La dynamique des populations urbaines**

Ce cours a pour objectif d'approfondir, à l'aide d'exposés magistraux et de séminaires de discussion, la dimension urbaine de l'évolution du peuplement humain et ce, dans une perspective multidisciplinaire faisant appel aux contributions de la démographie comme de la géographie, de l'économie et de la sociologie. Il est structuré selon 3 axes mettant l'accent sur autant de facettes de la dynamique des populations urbaines tant dans les pays plus développés que les pays moins développés : redistribution de la population entre villes et campagnes; redistribution de la population entre agglomérations urbaines; redistribution de la population à l'intérieur des agglomérations urbaines.

[EUR8228](#) **Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain**

Ce cours vise l'approfondissement de dimensions sociales du phénomène urbain. La relation entre modernité et lien social urbain depuis Simmel et l'École de Chicago jusqu'aux approches postmodernes. Dynamiques de structuration et d'appropriation de l'espace selon les groupes sociaux et l'ethnie. Pauvreté, exclusion, marginalité, habitat, culture, consommation et modes de vie. La ville comme mosaïque de quartiers : ségrégation et mixité sociorésidentielle, gentrification, signification sociologique du quartier. Les réseaux sociaux et les formes déterritorialisées de liens sociaux dans la ville. Ce cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussion et une ou des sorties sur le terrain.

[EUR8230](#) **Développement local et communautaire en milieu urbain**

Ce cours vise l'approfondissement d'une réflexion sur la prise en charge de leur développement par les communautés locales en milieu urbain. Analyse critique des théories concernant les communautés locales, le développement communautaire et le développement local dans le contexte des villes des pays du Nord avec une ouverture sur les pays du Sud. Examen de diverses notions permettant l'analyse de l'implication des communautés locales dans le processus de développement

urbain : mouvements sociaux, économie sociale, participation citoyenne, gouvernance territoriale, démocratie locale, etc. L'évaluation des stratégies de développement local et communautaire. Étude de pratiques de développement local et communautaire. Le cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussion et une ou des sorties sur le terrain.

[EUR8232](#) **Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie**

Ce cours vise, à l'aide d'exposés magistraux et de discussions, l'approfondissement des notions relatives à l'environnement urbain et à la qualité de vie en ville. Les grands mouvements d'urbanisme et la place de la nature dans l'organisation des villes. Urbanisation et environnement. Rétrospective des principales approches de l'environnement urbain : écologique, écosystémique, aménagiste. Projets de villes durables ou viables. Gouvernance environnementale dans différents contextes. Les indicateurs de qualité de vie et d'environnement. Le problème des mesures qualitatives. Les perceptions différenciées de la nature en ville. Les enjeux sociaux de la nature en ville : syndrome NIMBY, débats sociaux. Restauration des environnements dégradés. Ce cours comprend des études de cas et une ou des sorties sur le terrain.

[EUR8234](#) **Montréal : ruptures et continuités**

Ce cours vise un approfondissement des connaissances sur Montréal. Les grandes étapes de l'évolution de Montréal : de la ville-comptoir à la ville-métropole; la place de Montréal dans la hiérarchie urbaine, canadienne et nord-américaine. Les assises géographiques et spatiales du développement de Montréal : le lien avec le fleuve, le rôle des transports, le cadre bâti, l'environnement. Les transformations de la société montréalaise : les changements sociodémographiques, les divisions ethnolinguistiques et la pluriethnicité, la revitalisation des quartiers. L'économie montréalaise : la question du déclin de Montréal, la «nouvelle économie», la tertiarisation et la montée des services, le développement local et communautaire. Montréal et la hiérarchie urbaine nord-américaine : rivalité Québec-Montréal, Toronto, New York et le Nord-Est. Les difficultés de la gouvernance métropolitaine : les structures politiques, la démocratisation, la place des élites. Montréal et l'imaginaire québécois : la culture urbaine, le rayonnement culturel, la démétropolisation. Ce cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussions et des sorties sur le terrain.

[EUR8452](#) **Gouvernance urbaine et développement de la ville**

Ce cours vise à approfondir le rôle de l'État dans le développement urbain et ses rapports avec les autres acteurs : perspectives historiques sur les conceptions libérales et marxistes classiques, ainsi que sur les approches contemporaines du rôle de l'État. Élaboration, mise en oeuvre et évaluation des politiques publiques urbaines. Appareils étatiques d'intervention dans l'urbain aux divers paliers territoriaux. Du gouvernement à la gouvernance : formules d'insertion de la société civile dans le processus décisionnel. Modalités de financement et de gestion de l'intervention publique et parapublique dans la gouverne urbaine. Diversité de l'intervention publique et parapublique dans l'urbain : perspectives comparatives et études de cas. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

[EUR8454](#) **Finances publiques locales, services publics locaux et infrastructures urbaines**

Ce cours a pour objectif l'étude de la dynamique des finances publiques locales. Analyse des pratiques actuelles et examen des évolutions possibles selon différents scénarios (décentralisation, restructuration de l'État, participation du secteur privé); perspectives historique et internationale. Évaluation des services publics locaux; problèmes méthodologiques liés à la mesure et à l'évaluation dans une optique d'aide à la décision. Survol des divers modes possibles de mobilisation des ressources à des fins publiques dans le cadre d'une administration locale; en particulier, étude des modalités concrètes de financement pour la réhabilitation des infrastructures existantes, avec examen des expériences étrangères, incluant les pays en développement, en matière de participation du secteur privé au financement et à la gestion des infrastructures urbaines. Ce cours comprend des exposés magistraux accompagnés de discussions.

[EUR8456](#) **Planification urbaine et dynamiques de la ville**

Ce cours vise l'approfondissement du processus de planification territoriale en lien avec les orientations du développement, les objectifs et les grands enjeux urbains, en incluant la détermination des actions et les mécanismes de suivi. Il lie donc la planification aux intérêts et dynamiques qui se manifestent en milieu urbain et à la gestion territoriale en tant que fonction de plus en plus décentralisée aux instances locales et régionales, composée d'un volet stratégique et d'un volet opérationnel. Cycles de vie urbains et mécanismes de structuration de l'espace. Réseaux urbains et métropolitains d'appartenance et de référence. Cadres institutionnel et fiscal, multiplicité des acteurs et hiérarchisation des intérêts. Encadrements sectoriels spécifiques : habitation, transport, biens culturels, environnement, territoire et activités agricoles. Méthodes, processus, échelles et instruments de planification : schéma d'aménagement et de développement, plan d'urbanisme et autres plans. Planification par projets. Processus et instruments de régulation (règlements de zonage et de lotissement, etc.), d'aménagement, d'équipement et d'intervention directe. Enjeux territoriaux des dynamiques de redéploiement (commercial, industriel, services professionnels, etc.). Positionnement du territoire dans l'armature de référence, gestion territoriale et mesure des résultats par des indicateurs de performance. Dynamiques et enjeux de la planification urbaine au Québec et en Amérique du Nord par rapport à l'Europe et à des groupes de pays émergents. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

[EUR8458](#) **Transport et mutations urbaines**

Ce cours vise à approfondir les connaissances en matière de transport des personnes en milieu urbain. Étude des facteurs socioéconomiques générateurs de la demande de transport et de son évolution à long terme dans une optique de planification. Analyse de la dynamique fonctions urbaines – transport - urbanisation, de la forme urbaine (étalée ou dense) et des interrelations transport-communications. Inventaire des infrastructures et des équipements actuels et évaluation de leur degré d'utilisation et possibilités d'agir sur les comportements par des mesures de gestion de la demande. Problématique de l'intégration des modes et de l'utilisation des transports collectifs vs l'automobile individuelle et des impacts environnementaux. Éléments de comparaison internationale entre pays du Nord et pays du Sud par des études de cas. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion animés par des exposés des étudiants.

[EUR8460](#) **Patrimoine et requalification des espaces urbains**

Ce séminaire a pour objet l'étude approfondie du patrimoine urbain, à la fois comme système de représentations de la ville et comme donnée de la requalification des espaces urbains. À travers des exposés, des conférences et à l'aide d'un programme de lectures, les participants sont conviés à l'analyse et la discussion de la notion de patrimoine et de ses multiples extensions depuis le «monument historique» jusqu'au «patrimoine mondial» et au «patrimoine de proximité». Pour alimenter le débat épistémologique, le séminaire proposera dans un deuxième temps des séances thématiques consacrées à l'actualité : patrimoine urbain, patrimoine religieux, patrimoine mondial, patrimoine et authenticité, autant de sujets qui posent la question des évaluations patrimoniales (valeurs, critères, grilles). Le séminaire inclut des sorties sur le terrain.

[EUR8462](#) **Évaluation environnementale et études d'impacts en milieu urbain**

Ce cours vise à approfondir divers aspects de l'environnement urbain. Analyse des milieux bâti, naturel et agricole; inventaire des ressources eau, air, sol et bilan de leurs modes d'exploitation et de disposition; identification des problèmes majeurs de protection de l'environnement; établissement des coûts sociaux imputables à la dégradation des ressources; analyse de risques et urgence environnementale; appréciation du prix d'un environnement sain; étude des principes et outils de gestion et de contrôle des ressources et des milieux; méthodes d'évaluation environnementale et d'études d'impacts en milieu urbain dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8464 Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux

Ce cours a pour but de stimuler une réflexion critique et renouvelée sur le rôle joué par les différents paliers de l'État contemporain dans la provision et la distribution des services et équipements à caractère «social» auprès de groupes cibles au sein des grandes villes. Il traite des politiques de lutte à l'exclusion; de logement social et de services à des clientèles dites «spéciales», ayant des besoins particuliers (ex. : déficients intellectuels, sans-abri); des services de garde pour enfants; et des services d'accueil et d'accompagnement des nouveaux immigrants. Le cours met l'accent sur les contextes québécois et canadien, mais comporte également une dimension comparative. Des politiques sociales d'autres pays, notamment des États-Unis ou de certains pays européens, pourront être présentées et analysées. Une place sera aussi faite aux pays en développement en ce qui concerne les politiques de logement et de lutte à la pauvreté. Ce cours comprend des exposés magistraux suivis de périodes de discussion.

EUR8465 Méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines

Ce cours vise l'apprentissage de méthodes d'évaluation de projets urbains et de politiques urbaines. Il comprend deux parties : 1) Les méthodes d'évaluation de projets urbains, tant qualitatives que quantitatives, et tant unidimensionnelles que multidimensionnelles : définition d'un projet urbain, les études d'impact, la méthode des indicateurs, l'approche multicritère, le calcul de rentabilité, le calcul de rentabilité fiscale, l'analyse avantages-coûts, l'analyse des effets multiplicateurs. 2) L'évaluation de politiques urbaines : définition d'une politique urbaine, les différentes approches d'évaluation selon le degré de participation des intervenants, les principales notions (objectifs, résultats, impacts, effets indirects, effets pervers...), le choix des indicateurs, l'interaction entre programmes publics et processus urbains, les questions d'éthique dans le rapport évaluateur/intervenants, les liens entre l'évaluation et la recherche, les différences et interactions entre évaluation et analyse de politiques. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8466 Traitement de données spatiales et dynamiques des formes urbaines

Ce cours porte sur l'analyse spatiale et les données spatialisées en mettant l'accent sur des exemples empiriques tirés d'analyses en géographie sociale et économique à l'échelle intramétropolitaine. Il poursuit plusieurs objectifs. Le premier est d'initier les étudiants aux analyses statistiques spatialisées et de leur montrer les limites et les précautions à prendre lorsque l'espace est introduit dans ce genre d'analyse. Par ce biais, l'effet de ne pas tenir compte de l'espace lorsque l'on manipule des statistiques liées au territoire sera aussi souligné. Le deuxième objectif est de présenter aux étudiants certaines approches en statistiques spatiales (autocorrélation spatiale, modèle gravitaire, modèles de ségrégation spatiale, analyses de répartitions ponctuelles) afin qu'ils acquièrent certains outils analytiques. L'accent sera mis sur la compréhension des principes et de l'utilité des diverses méthodes plutôt que sur la logique mathématique sous-jacente. Le troisième et dernier objectif de ce cours est d'illustrer les possibilités analytiques qu'offrent les statistiques spatialisées et de souligner les interprétations qui peuvent en être faites, dans un éventail de domaines liés à l'étude des formes urbaines, que ce soit les formes résidentielles ou socioéconomiques. Une familiarité avec les méthodes statistiques de base est nécessaire.

EUR8511 Séminaire thématique 1

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur un thème de recherche développé par un ou des professeurs (réguliers, invités, associés...). Il vise à permettre aux étudiants de prendre connaissance de recherches récentes autour d'un thème donné, de discuter des différents volets de ces recherches et d'approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des aspects du thème traité. Le ou les professeurs concernés assument l'évaluation des travaux des étudiants.

EUR8512 Séminaire thématique 2

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur un thème de recherche développé par un ou des professeurs (réguliers, invités, associés...). Il vise à permettre aux étudiants de prendre connaissance

de recherches récentes autour d'un thème donné, de discuter des différents volets de ces recherches et d'approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des aspects du thème traité. Le ou les professeurs concernés assument l'évaluation des travaux des étudiants.

[EUR8970](#) **Projet de stage de recherche**

Élaboration d'un mandat de recherche et prise de contact avec divers organismes dans le but de trouver un stage. Dans le cadre de cette activité, l'étudiant, avec l'aide du professeur responsable, prépare un curriculum vitae, cerne ses intérêts de recherche, puis prend contact avec un ou des organismes susceptibles de l'accueillir comme stagiaire. Il élabore alors, en collaboration avec l'organisme concerné et sous la supervision du professeur responsable, un mandat de recherche qui tient compte des considérations éthiques. C'est le professeur responsable qui évalue l'étudiant.

[EUR8971](#) **Stage et rapport de stage de recherche (9 cr.)**

Activités de formation pratique en recherche, réalisée en milieu de travail, et conduisant à un rapport de stage. Le rapport de stage devrait consister en un document d'une cinquantaine de pages qui comprendrait, d'une part, le dossier de recherche produit dans le cadre du stage et un court texte d'évaluation de ce stage en recherche. Le professeur responsable de l'activité évalue l'étudiant en collaboration avec le répondant de l'organisme d'accueil.

[EUR8980](#) **Projet de mémoire**

Cette activité a pour but d'amener l'étudiant à définir le projet de recherche qui fera l'objet de son mémoire en tenant compte des considérations éthiques. L'étudiant devra rédiger une proposition où il énonce sa question de recherche, fait un premier survol de la littérature pertinente, expose les grandes lignes de sa méthodologie et propose un plan de travail avec échéancier.

[GEO7511](#) **Systèmes d'information géographique**

Concepts liés aux systèmes d'information géographique (SIG). Saisie, intégration, gestion et traitement des données géo référencées en modes vectoriel et matriciel. Gestion d'objets géo référencés. Portée et implication des échelles cartographiques. Éléments de cartométrie. Principes d'analyse spatiale appliqués aux systèmes d'information géographique. Évaluation des besoins, du matériel, des logiciels et des données. Étapes d'implantation de systèmes dans les pays en voie de développement. Méthodes d'identification d'applications prioritaires (développement de grilles pondérées). Traitement des données descriptives, algorithmes de généralisation et d'interpolation. Description des principaux protocoles d'échange de données pour les importations et exportations. La modélisation cartographique. Élaboration d'un projet pilote. Périodes de laboratoire. Sorties sur le terrain.

[GEO8251](#) **Morphologie urbaine**

Ce cours vise à comprendre la complexité des forces en interrelation qui façonnent la morphologie de la ville. Le cours aborde le rôle joué par le plan cadastral, les valeurs foncières, les systèmes de transport, ainsi que les traditions culturelles et techniques impliquées dans la production du cadre bâti, et ce dans le contexte des politiques aménagistes et de l'action du marché. L'étudiant analyse les différentes approches théoriques explicatives des formes urbaines (culturaliste, géo-architecturale, économique, structuraliste et sémiologique) et applique ces approches à l'analyse de cas concrets. Le cours est dispensé sous forme de séminaire avec des sorties sur le terrain.

15. DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS — DOCTORAT

[EUR9111](#) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1

Ce séminaire porte sur l'évolution de la pensée et des approches en études urbaines. Il a pour objectif d'assurer à l'étudiant une connaissance approfondie de ce champ de connaissances. Il est organisé autour d'un programme de lectures obligatoires qui fait une large place à une diversité de courants théoriques et disciplinaires ainsi qu'à l'approche comparative, de manière à favoriser une démarche de synthèse et d'appréciation critique des concepts utilisés par ceux qui s'intéressent à la ville. Plusieurs des textes lus au cours du trimestre peuvent être qualifiés de «classiques», alors que d'autres traitent de thèmes permettant d'aborder les débats théoriques plus contemporains. Le séminaire permet d'analyser la ville et l'urbanisation, à partir de divers corpus théoriques disciplinaires, en retenant principalement les aspects suivants : la ville à travers l'histoire; la ville comme espace social; la logique de l'organisation spatiale et de la forme urbaine; les processus de globalisation et de métropolisation ; la gouvernance urbaine et métropolitaine; les nouvelles périphéries urbaines; les débats contemporains sur les enjeux sociaux et économiques de l'urbain. Dans le cadre de ce séminaire, l'étudiant est ainsi amené à répondre à des questions théoriques et épistémologiques sur le phénomène urbain et à situer les différents courants et écoles de pensée qui ont traversé le domaine des études urbaines.

[EUR9118](#) Séminaire d'exploration en études urbaines

Cette activité, de contenu variable, offre un cadre flexible permettant d'accueillir les initiatives de professeurs (professeurs réguliers des institutions partenaires ou professeurs invités) ou d'équipes de recherche qui viseront à amener les étudiants à approfondir un thème particulier ou à prendre connaissance des développements en cours et de la recherche de pointe en études urbaines. Le ou les professeurs dont la recherche fait l'objet de ce séminaire assument l'évaluation des étudiants. Ces derniers sont invités à approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des volets de recherche abordés dans ce séminaire.

[EUR9131](#) Séminaire doctoral 1

Ce séminaire vise à familiariser les étudiants aux processus de recherche en études urbaines et à leur permettre une première exploration de leur recherche doctorale avec une insistance sur leur domaine de spécialisation. Une première partie de ce séminaire est consacrée à la présentation de leurs travaux respectifs par quelques professeurs représentatifs de différents types de recherche, à des discussions sur les aspects à la fois théorique et méthodologique de ces travaux de recherche ainsi qu'à des échanges sur le statut épistémologique des études urbaines et la question de l'interdisciplinarité. Cette première partie repose sur des exposés de professeurs, la lecture de textes proposés et des échanges sous forme de séminaire. Une deuxième partie est dédiée à l'approfondissement, par les étudiants, de leur domaine de spécialisation au moyen de lectures choisies, en accord avec leur directeur de recherche, en vue de produire un état de la question relatif à leur sujet de thèse. La troisième partie est vouée à des échanges sur les domaines de spécialisation des étudiants. Le responsable du cours assume la coordination générale du séminaire, anime les rencontres collectives, s'assure de la collaboration des directeurs de recherche et de la bonne marche des travaux individuels, et est responsable de l'évaluation des étudiants.

[EUR9212](#) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 2

Ce séminaire fait suite au séminaire pluridisciplinaire 1. Il porte sur le passage de la théorie à l'analyse en s'appuyant sur les recherches contemporaines. Il poursuit deux objectifs. Le premier consiste à aborder de la manière dont, en études urbaines, on passe de la théorie à la formulation de questions de recherche ou de l'étude de problèmes urbains à une montée en généralité, sans toutefois entrer dans les considérations relatives aux méthodes et techniques de recherche. L'accent est donc mis sur la construction de problématiques de recherche. Le deuxième objectif consiste à dresser un bilan des recherches urbaines les plus récentes dans différentes disciplines, tout en retenant des thématiques centrées sur les enjeux urbains de l'heure, ici et à l'étranger. Ce séminaire comporte donc des lectures

et des discussions collectives organisées autour d'un choix de textes (articles publiés dans les revues scientifiques) et éventuellement (selon les experts de passage à Montréal) de rencontres avec des auteurs invités à présenter le cheminement de leur réflexion. Les étudiants seront invités à dresser une liste des textes importants publiés récemment et à rédiger une synthèse de leurs lectures à partir d'une question générale formulée par le responsable du séminaire.

Préalable(s) : [EUR9111](#) Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1.

[EUR9232](#) Séminaire doctoral 2

Ce séminaire vise à permettre aux étudiants d'approfondir leur projet de recherche doctorale avec une insistance sur l'approche méthodologique. Une première partie du cours est consacrée à quelques exposés de professeurs portant sur diverses approches méthodologiques en études urbaines. Une deuxième partie est dédiée à l'approfondissement, par les étudiants, de la stratégie méthodologique qu'ils adopteront dans leur recherche en lien avec leur domaine de spécialisation et les questions de recherche soulevées. Une troisième partie est dédiée à des échanges sur les approches méthodologiques des étudiants. Le responsable du cours assume la coordination générale du séminaire, anime les rencontres collectives, s'assure de la collaboration des directeurs de recherche et de la bonne marche des travaux individuels, et est responsable de l'évaluation des étudiants.

Préalable(s) : [EUR9131](#) Séminaire doctoral 1.

[EUR9335](#) Séminaire de préparation du projet de thèse

Cette activité a pour but de mener les étudiants à l'examen doctoral centré sur le projet de thèse en leur offrant un lieu d'échanges pour élaborer leur projet de recherche doctoral en tenant compte des considérations éthiques. Une première partie est consacrée à préciser les éléments d'un projet de thèse et à définir un plan de travail dans le cadre de cette activité. Une deuxième partie est dédiée à la rédaction par les étudiants d'une version préliminaire de leur projet de thèse en collaboration avec leur directeur de recherche. Une troisième partie est vouée à un forum doctoral qui consiste en la présentation et la discussion des versions préliminaires des projets de thèse devant les directeurs de recherche concernés, les autres étudiants et professeurs du programme, et des experts extérieurs au milieu universitaire. À la fin de cette activité, les étudiants doivent déposer une version améliorée de leur projet de thèse. Le responsable du cours assume la coordination générale de l'activité, s'assure de la bonne marche des travaux individuels, organise et anime le forum doctoral, et est responsable de l'évaluation des étudiants (succès ou échec).

Préalable(s) : [EUR9111 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 1](#); [EUR9212 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville 2](#); [EUR9131 Séminaire doctoral 1](#); [EUR9232 Séminaire doctoral 2](#) et cours optionnel ou [EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines](#).

[EUR9840](#) Examen doctoral (6 cr.)

Dans le cadre de l'examen doctoral, l'étudiant doit faire la démonstration qu'il maîtrise son domaine de recherche à l'intérieur du champ de connaissances des études urbaines et que son projet de thèse répond aux exigences du programme. L'étudiant doit rédiger un texte, d'une longueur d'environ 15 000 mots, présentant une revue critique des écrits sur son domaine de recherche de même que la problématique de sa thèse, son cadre d'analyse, les questions, objectifs et hypothèses de recherche, la méthodologie appropriée et un échéancier de travail. Il doit, de plus, défendre oralement ce texte devant jury et apporter les corrections demandées, s'il y a lieu.

Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

Préalable : [EUR9335 Séminaire de préparation du projet de thèse](#).

